

Le présent document est le résultat du scannage de la plaquette rédigée
par François Samin pour le centenaire de la Société des
Scherpschutters
1897 - 1997



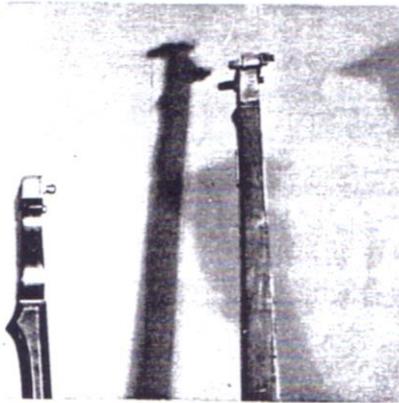
François Samin

1897

1997



Histoire
des
SCHERPSCHUTTERS



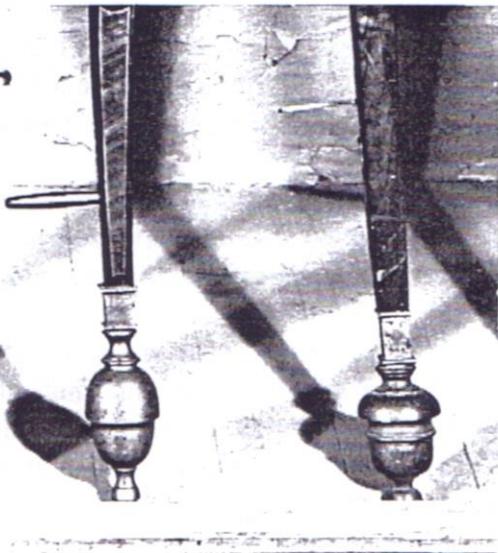
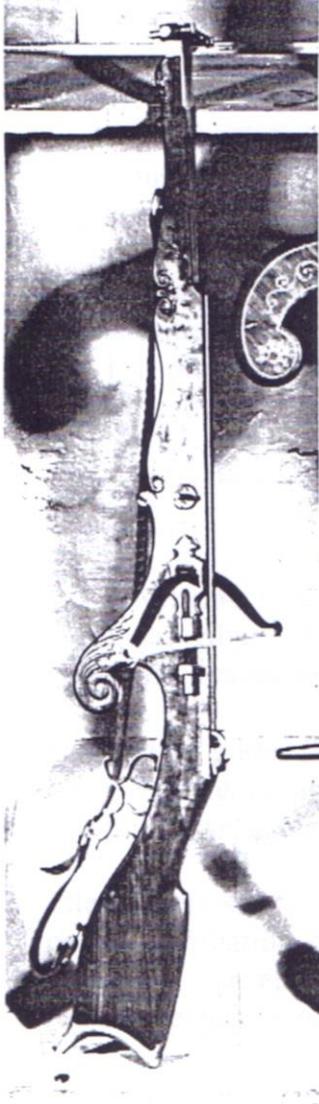
Texte original rédigé par André V. GILLET
en 1972, revu, augmenté et illustré par
François SAMIN à l'occasion du Centenaire
des SCHERPSCHUTTERS.

Traitement de texte :

Irma SLOODTS-GOOSSENS
(sur COMPAQ Presario CDS 524)

Mise en page :

François SAMIN



L'HISTOIRE DES *SCHERPSCHUTTERS*

AVANT-PROPOS

Lorsque le 9 Brumaire en IV (10 novembre 1795) ordre est donné depuis Bruxelles aux neuf départements des Bas-Pays d'exécuter le décret par lequel les "milices bourgeoises, compagnies d'arquebusiers, fusiliers, chevaliers de l'arc ou de l'arbalète" sont supprimés et leurs biens confisqués au profit de "la Nation", c'est la puissance matérielle des compagnies de tireurs que les révolutionnaires français suppriment, sans en extirper l'esprit. Celui-ci est bien ancré dans la tradition de nos pères.

Depuis le XIIIe siècle, les gildes de tireurs participent à la vie de la communauté et les compagnons constituent une chevalerie bourgeoise aussi prisée que la noblesse traditionnelle. Les souverains et les magistrats de la cité leur accordent une protection à laquelle les tireurs répondent par une fidélité inébranlable.

3

L'occupant français avait parfaitement conscience de la résistance que constituait envers sa politique cette masse de confrères fidèles, patriotes, amoureux de la vraie liberté et que l'on retrouvait dans tous les villages et villes de Belgique. La vente publique des locaux, oeuvres d'art, archives et biens de toutes sortes accumulés par les gildes au cours de leur longue existence, dépouille les confrères des marques extérieures de leur renom mais ne supprime pas un ferment dont ils avaient hérité de leurs lointains ancêtres germains.

Dès l'avènement de l'Empire des compagnons se réunissent à nouveau reformant les anciennes gildes, d'une manière discrète, et qui ne s'épanouira qu'après Waterloo et surtout dès l'avènement du jeune royaume indépendant de Belgique.

Si certaines gildes se reconstituèrent sur leurs anciennes bases, mettant au goût du jour leurs règlements, armes, traditions et appellations, d'autres sociétés se formèrent, ne conservant de l'ancien régime que l'aspect purement sportif du tir.

Elles étaient souvent l'oeuvre d'une catégorie de citoyens dont le "standing" n'avait pas permis l'affiliation dans une gilde (ou Serment). Les gildes jouissaient, en effet, d'un monopole, acceptaient éventuellement une "jeune gilde" soeur, mais fixaient rigoureusement la qualité et le quorum des membres admissibles.

LA FONDATION

C'est dans cette optique que le 15 août 1897 est fondée, dans les caves du marchand des "quatre-saisons" Karel RIJSERMAN, Place de Bavière, 11, (actuelle Place de Dinant) à Bruxelles la société d'arbalétriers portant titre "De Scherpschutters" (les Fins Tireurs).

Louis MEULEMANS est désigné comme Président, son frère François comme Secrétaire, tandis que RIJSERMAN est Trésorier. Les archives ne nous indiquent pas le nombre de membres inscrits en cette première année, mais deux ans plus tard, en 1899, ils sont au nombre de 28, sous la présidence de L. LAVAERTS.

Ce sont tous des bruxellois, issus en partie de l'ancienne société des "Gais Tireurs de Bruxelles", qui avait été fondée en 1887. Ils comprennent un certain nombre de patrons de café et leur domicile s'inscrit pour une grande majorité dans les limites de la paroisse de la Chapelle, en bordure des Marolles.



4

LES GAIS TIREURS - FONDÉ EN 1888

19 JUIN 1892 - SOUVENIR DU BANQUET DE HAL

(COLLECTION GRAND SERMENT)

EXTRAIT DE L'ANNUAIRE
DU COMMERCE DE
BRUXELLES - 1898



BAVIÈRE (place de).

Ad. Cad. 8^{me} Section.
Pol. 2^{me} div.
Comm. rue de Bavière, 16,
finit rue de Bavière, 18.

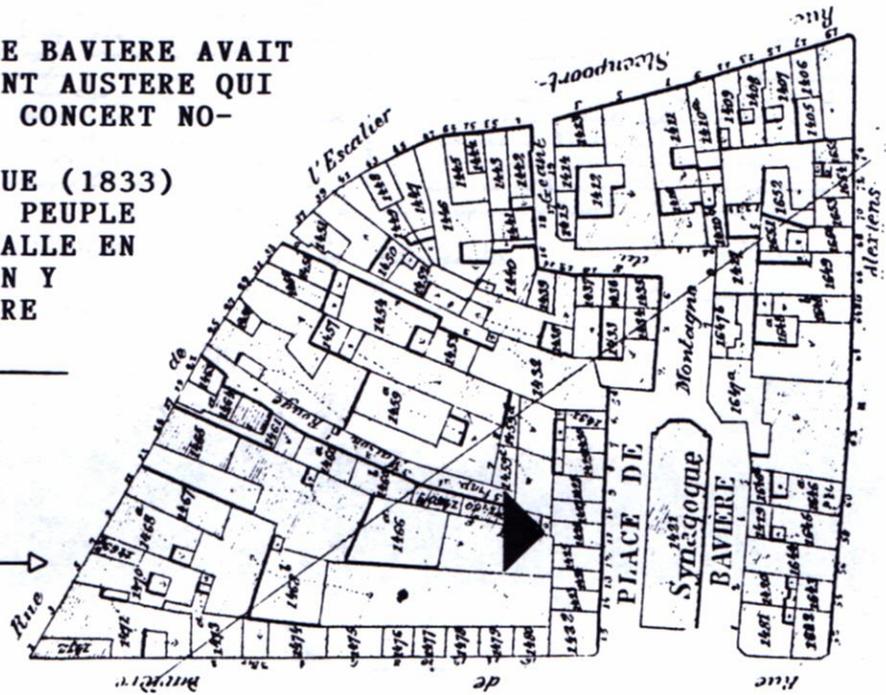
- 1 Van Laethem F. boutiq.
- " Vande Voorde Ch. cord.
- 2 Van Gool A. cabaretier.
- 3 Malfet F. propriétaire.
- 4-5 Inoccupés.
- 6-7 Louis J. charb., bières
en bouteilles.
- 8 Prophète J. cabaretier.
- 9 Vanseven F. plafonneur.
- 10 Syndicat. des cordonn.
- Gérant : Carte J.
- 11 Reysermans Ch., bou-
tiquier.
- 12 De Wit Théo, doreur,
polisseur sur métaux.
usine à vapeur.
- Rue Montagne-des-Géants.
- 13 Atelier de Bauer (Ve).
- 14 Meygens (Ve), cabaret.
- 15 Steyaert A., menuisier.
- 16 Stroobandt (Ep.) cabar.
- " Stroobandt A. cordonn.
- 17 Coenraet (Ve), fripière.
- 18 Vanmaldergem J. B. boul.

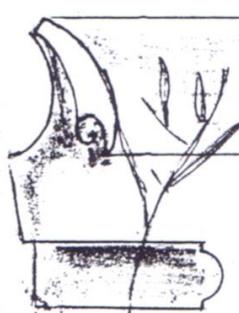
Nos omis : Ouvriers.

5

LE N°11 DE LA PLACE DE BAVIERE AVAIT
POUR VOISIN UN BATIMENT AUSTERE QUI
ABRITA LES MEMBRES DU CONCERT NO-
BLE (1755).
TRANSFORME EN SYNAGOGUE (1833)
LA PREMIERE MAISON DU PEUPLE
DE BRUXELLES S'Y INSTALLE EN
1866. DEMOLI EN 1955, ON Y
AMENAGE LE PETIT SQUARE
ACTUEL.

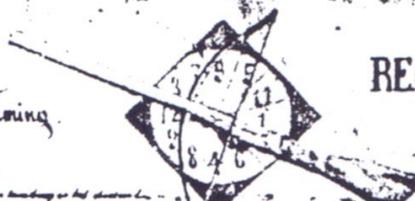
LA PLACE DE BAVIERE
EN 1860.





MAATSCHAPPY VANDEN KLEINENKRUISBOEC

DE SCHERPSCHUTTERS



REGLEMENT

Doelwit en Doering

Titel 1.

- Art. 1. Alle werking van den kleinen kruisboec is het doelwit van de Maatschappij.
- Art. 2. Het doelwit bestaat uit een witte doering van een voet lang en een voet breed, met in het midden een klein wit vierkant van een voet lang en een voet breed, en in de hoeken vier kleine witte vierkanten van een voet lang en een voet breed.
- Art. 3. Het doelwit is opgesteld op een afstand van een voet van de doering, en de doering is opgesteld op een afstand van een voet van de doering.
- Art. 4. Het doelwit is opgesteld op een afstand van een voet van de doering, en de doering is opgesteld op een afstand van een voet van de doering.

Debieling

Titel 2

- Art. 1. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 2. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 3. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 4. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 5. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 6. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 7. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 8. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 9. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.
- Art. 10. De bieling is de doering van de doering, en de doering is de doering van de doering.

Bestuur

Titel 3

- Art. 1. Het bestuur van de Maatschappij bestaat uit een voorzitter, een secretaris, een kasier, en een raad van bestuur.
- Art. 2. Het bestuur van de Maatschappij bestaat uit een voorzitter, een secretaris, een kasier, en een raad van bestuur.
- Art. 3. Het bestuur van de Maatschappij bestaat uit een voorzitter, een secretaris, een kasier, en een raad van bestuur.
- Art. 4. Het bestuur van de Maatschappij bestaat uit een voorzitter, een secretaris, een kasier, en een raad van bestuur.
- Art. 5. Het bestuur van de Maatschappij bestaat uit een voorzitter, een secretaris, een kasier, en een raad van bestuur.

Afsluiting

Titel 4

- Art. 1. Het afsluiten van de Maatschappij geschiedt op de wijze van een gewone vereniging.
- Art. 2. Het afsluiten van de Maatschappij geschiedt op de wijze van een gewone vereniging.
- Art. 3. Het afsluiten van de Maatschappij geschiedt op de wijze van een gewone vereniging.
- Art. 4. Het afsluiten van de Maatschappij geschiedt op de wijze van een gewone vereniging.
- Art. 5. Het afsluiten van de Maatschappij geschiedt op de wijze van een gewone vereniging.

Aldus overgelegd en in algemeen getuigenis aangetekend te Brussel den 31 Augustus 1897.

De Schepce

L. Van der mouch

De Schalkwaarder

H. G. J. ...

De Vergiller

L. ...

Les procès-verbaux des réunions sont établis en flamand, langue usuelle des commerçants et ouvriers bruxellois de l'époque.

Le tir à la petite arbalète à crosse au but distance 6 mètres, constitue bien sûr le but principal de la société, mais les voyages et les banquets sont institués comme activité annuelle indispensable.

La première dissension au sein de la jeune société ne sera pas due à l'arbalète, mais au choix à faire entre un voyage et un banquet. L'affaire se solde par la démission du vice-président, imposée par 14 voix contre une (la sienne ?) lors de la réunion du 13 juillet 1899 et la société se rendra à Namur-Dinant, comme elle voyagera l'année suivante à Tamise-Anvers.

A cette époque le local se situait chez le trésorier RIJSERMAN, place de Bavière. Il offrait cependant l'inconvénient de ne pas permettre des tirs d'été à l'extérieur. Il est décidé, dès 1901, de chercher un local permettant ce genre d'activités et si possible sur une distance de 10 mètres.

La question devient encore plus cruciale avec le départ, en 1902, du tenancier. Cette perte brutale de local provoque un éclatement de la société. Des membres dissidents créent la société des "Schutters der Steenpoort", tandis que les fidèles se réunissent au numéro 3 de la Rue des Visitandines.

Le choix des Scherpschutters de s'établir en ce lieu revêtra avec le temps une importance considérable puisqu'il sera à la base même de leur longévité, de leurs succès et de leur essor..

7

La cohabitation dans le même local que l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon créera entre les jeunes Scherpschutters et les compagnons de l'antique gilde bruxelloise des liens d'amitié, d'estime et d'intérêt qui provoqueront plus tard une association des deux sociétés d'arbalétriers.

Les membres de l'une tireront bientôt avec l'arme des autres et vice versa. L'installation au cours des ans dans ce même local de la Société Royale "la Nouvelle Alliance" qui pratique le tir à 10 mètres et du Grand Serment Royal "Guillaume Tell" qui tire à 20 mètres, étendra encore le champ de tir des habitués "des Brigittines".

Le début du XXe siècle voit la société bien installée dans la vie bruxelloise et elle participe aux festivités patronnées par la Ville ou le Gouvernement : cortège d'inauguration du drapeau de l'harmonie réputée Peter BENOIT (1904), cortège des Drapeaux et Trésors des Gildes organisé à Bruxelles à l'occasion du 75e anniversaire de l'Indépendance Nationale (1905) et participation aux tirs organisés dans tous les locaux de la capitale.

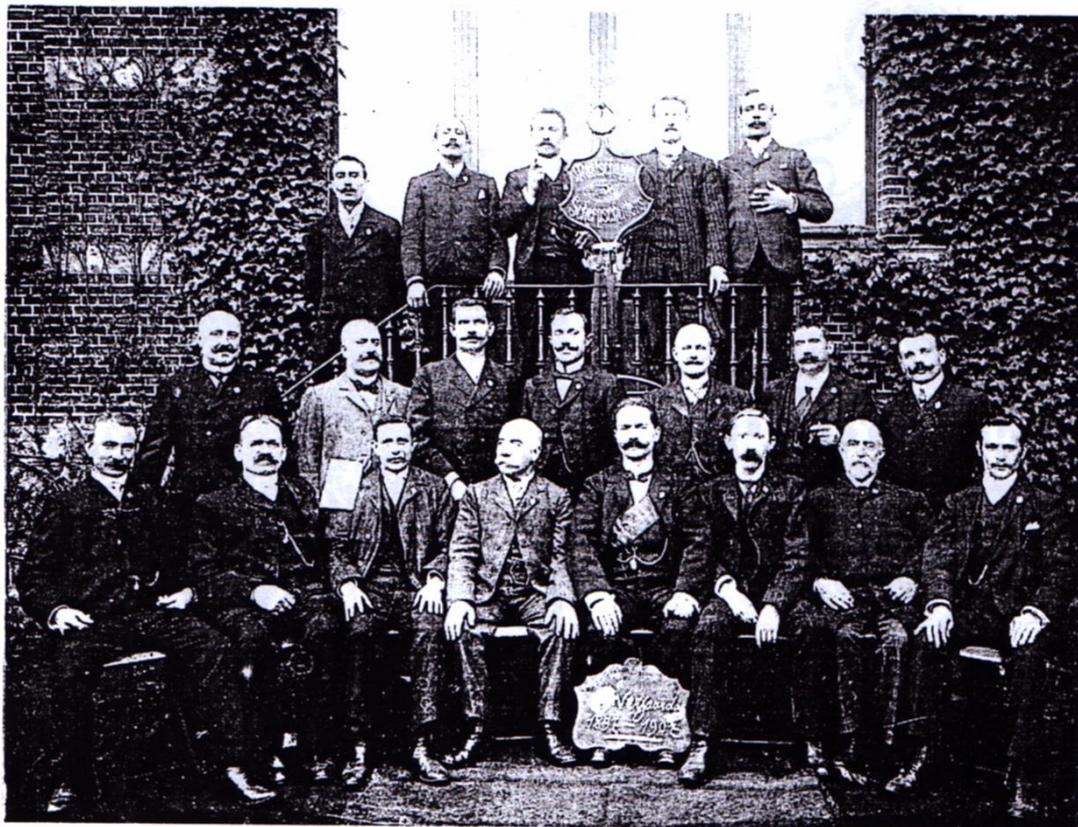
Cependant toutes les réunions ne se déroulent pas dans l'harmonie la plus cordiale. Que l'on en juge : la seule année 1907 voit le président se faire qualifier de "traître" parce qu'un tir coïncide avec la sortie annuelle de la fanfare Peter BENOIT, les frères

MEULEMANS traitent leur propre père de "zot", le percepteur d'amendes-adjoint "de boetmeester" arrache en cours de tir le cigare de la bouche d'un tireur et, enfin, le 1er Boetmeester est accusé de mettre les amendes en poche !

Tout cela entraîne bien sûr une pluie d'amendes telle, que ces deux percepteurs s'estiment trop peu nombreux que pour pouvoir les lever.

Xe ANNIVERSAIRE

Mais à côté de ces gamineries, la même année 1907 le Xe Anniversaire de la fondation, marque la création du Cartel, insigne de la société, fichés sur une arbalète artistique. Nous le voyons, entouré par tous les membres sur la classique photo d'anniversaire.



8

1897 - 1907 - Xe ANNIVERSAIRE DES SCHERPSCHUTTERS

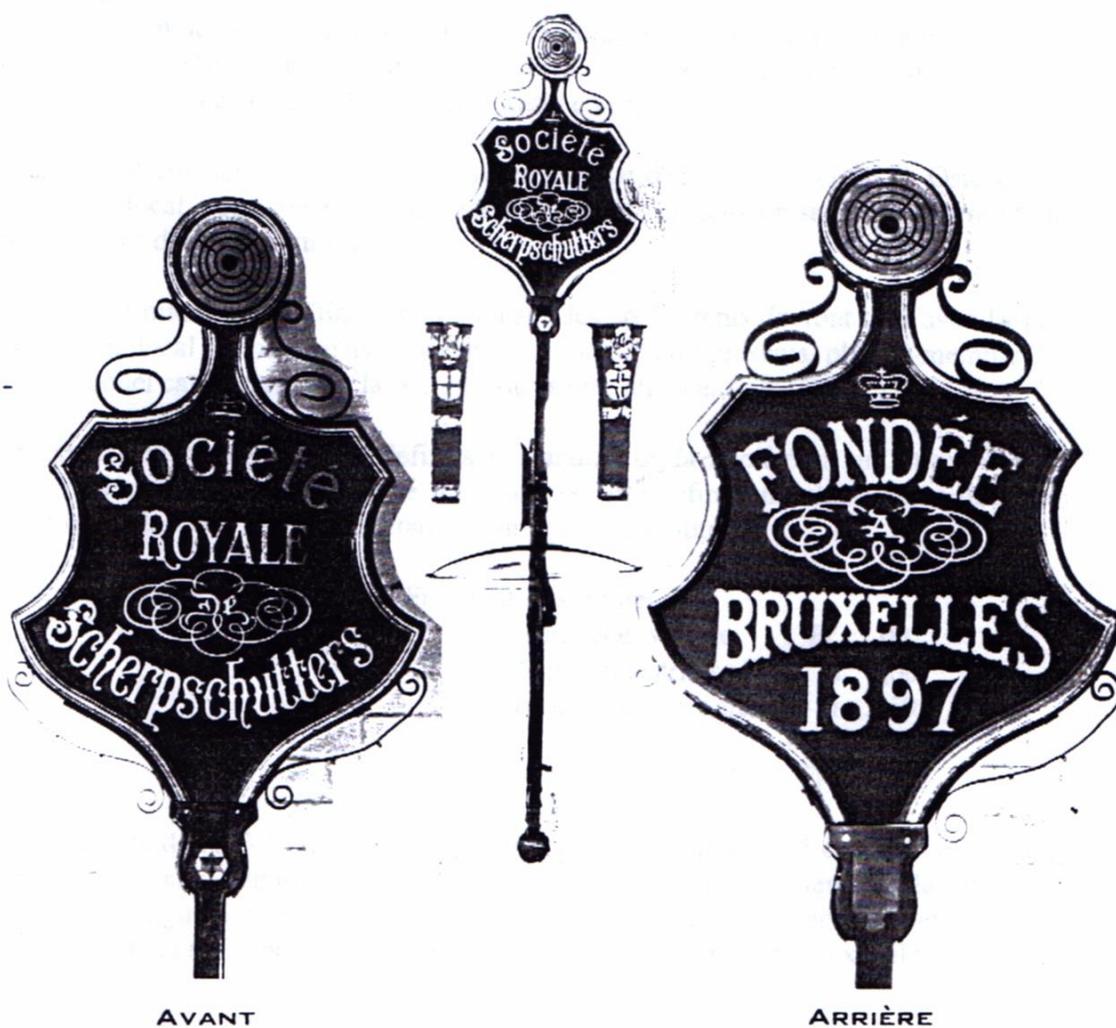
DE GAUCHE À DROITE - PREMIER RANG ET DE BAS EN HAUT :

- | | | |
|---------------------|--------------------------|--------------------|
| 1. ? | 2. SERGEANT | 3. VAN DER MEERSCH |
| 4. JEAN PAUL | 5. LE PRÉSIDENT LAVAERTS | 6. MEULEMANS |
| 7. BOLLEN | 8. DE CONINCKX | 9. ? |
| 10. MAES | 11. J. DECLERCQ | 12. PIERS |
| 13. RIJSERMAN | 14. COLOMB | 15. HANDOTTE |
| 16 - 17 - 18 - 19 ? | 20. BOECKX | |

(COLLECTION GRAND SERMENT)

Le souper organisé cette année se compose d'un très bruxellois roastbeef avec witloof, de fromage de Hollande et d'une demie bouteille de vin rouge; son prix est fixé à 2 francs 50 centimes.

L'on décide également d'acquérir une arme à 10 mètres et mission est confiée à une délégation de se rendre à Malines pour en négocier l'achat. Le but de celui-ci était de pratiquer le dimanche un tir sur 10 mètres et de permettre ainsi aux armes à 6 mètres de se reposer ce 7^e jour. Les membres ne sont pas riches et peu possèdent une arme personnelle, qui leur est par ailleurs interdit d'utiliser en compétition où seule l'arbalète de la société est admise.



CARTEL DE LA SOCIÉTÉ, CRÉÉ LORS DU XI^e ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION.
Photo D. Vanderveken

En 1908, la société participe au cortège organisé par le Grand Serment Royal des Archers de St. Sébastien de la Rue de Laeken. Elle accompagne au retour le Cartel chez le président d'honneur, Monsieur Charles PATOU, pharmacien et Conseiller Communal.

C'est un peu grâce à celui-ci que la société est inscrite depuis cette année 1908 sur le rôle des subsides accordés par la Ville pour les tirs de kermesse, rôle où elle figure toujours aujourd'hui.

C'est l'occasion également de rendre un hommage tardif au Président LAVAERTS qui quitte Bruxelles pour la province ; il n'avait pas ménagé ses peines pour élever les Scherpschutters et ceux-ci ne lui avaient pas ménagé leurs critiques et leurs tracasseries.

Les votes pour l'élection d'un nouveau président donnent lieu à des incidents tragi-comiques mais permettent l'élection à une voix de majorité de Jacques VAN der MEERSCHE qui restera à la tête de la société durant 15 ans.

L'année se termine par un petit souper, largement arrosé et abondamment agrémenté de chants, vieille tradition des Scherpschutters, bien qu'il avait été pieusement décidé de ne plus déguster dorénavant que des soupers "water en brood"...

L'année 1909 voit les membres se rendre en voyage d'agrément à Gand et Ostende et déguster au local, pour l'invariable prix de 2 francs 50, du poisson sauce au beurre et du lièvre, arrosés d'un demi vin rouge.

Le dimanche matin, un tir "libre" est organisé ; les concurrents devront tirer avec l'arme du patron du local à moins qu'ils ne soient minimum quatre présents, plus un membre du comité, auquel cas l'arbalète de la société pourra être utilisée.

Le président de l'époque (1909) définira le standing de la Société en un raccourci très précis : "Nous sommes une société d'ouvriers". Cette définition éclaire par ailleurs le budget individuel que le trésorier établit pour chaque membre :

cotisation annuelle : Fr. 10,40 - ristournes :	
banquet et voyage	: Fr. 7,00
4 tirs trimestriels	: Fr. 4,00
banquet de fin d'année	: Fr. 2,50

	Fr. 13,50.

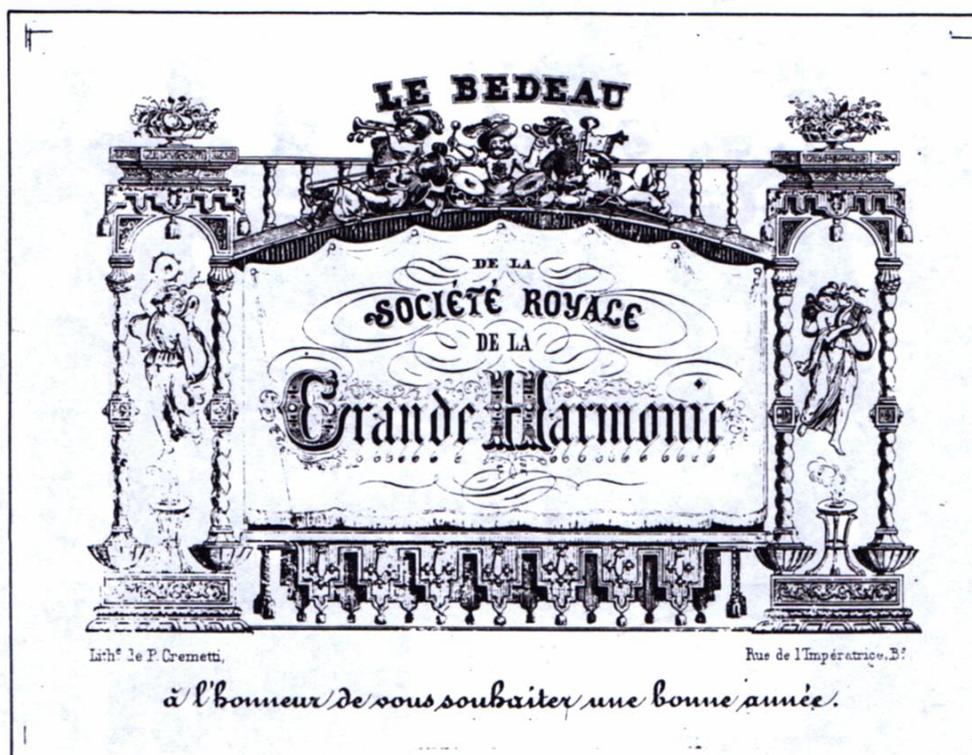
soit un déficit de Fr. 3,10 qui doit être comblé par les amendes de 5 centimes minimum pour absences aux réunions, injures "graves", etc... Il apparaît bien que la situation financière n'est guère brillante et les membres rendraient bien plus service à leur Société en s'absentant et en blasphémant et étant donc pénalisés, qu'en étant doux, zélés et polis.

Cette même année, les procès-verbaux sont rédigés en français, bien que la langue véhiculaire reste le bruxellois, subtil dosage de flamand, français et de dialecte local.

En 1910, la Société offre une palme dorée à la Société "La Bécane" qui fête son 75e anniversaire.

Le banquet annuel prévoit du lapin "à discrétion" et il est décidé que la clé de l'armoire contenant l'arme et le matériel sera conservée par le Président, qui la fera envoyer au local les jours de tir, à 16 heures. Gageons qu'il dut en résulter bien des déboires !

En 1911, les Scherpschutters participent à une foule de manifestations : 100e anniversaire de la Grande Harmonie, doyenne des sociétés bruxelloises et pour laquelle est voté un subside de 2,50 fr., défilé en l'honneur du Président de la République française, Monsieur FALLIERES, cortège à Anvers et cérémonies en l'honneur de la reine Wilhelmine des Pays-Bas.



11

Le Bourgmestre MAX est reçu au local et de son discours nous extrayons ces paroles encore bien actuelles : "J'aime les anciennes traditions comme les anciens coins de la Ville et je m'opposerai toujours à ceux qui veulent les faire disparaître dans le but de moderniser".

Un membre propose que les prix remportés par les tireurs soient versés dorénavant à ceux-ci et non plus à la caisse ; cette proposition doit, selon son auteur, inciter les membres à mieux tirer...., ce que le Président réfute sévèrement.

De même, une proposition visant à autoriser les membres à tirer avec leurs arbalètes personnelles lors des concours, est rejetée "afin de donner à tous la même chance".

La Société organise le tir de la Ville où se présentent plus de 80 tireurs venant d'Anvers, Malines, Tirlemont, Louvain, Termonde et de la capitale. Les rapports nous apprennent qu'à cette époque le collier du Roy se compose d'une simple couronne.

Enfin, l'exercice se termine par un déplacement au domicile du Président d'Honneur qui vient de recevoir les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne et qui remercie ses Scherpschutters au champagne.

1912 est l'année du XVe anniversaire. Les festivités prévoient un cortège avec musique, un tir interne et un banquet avec les dames. Une photo fixe pour la postérité les figures de nos anciens à cette époque. Le tir du Roy doit être continué un second dimanche, le "canon" n'ayant pas été mis à feu le premier jour.



12

PHOTO DU XVE ANNIVERSAIRE

DE GAUCHE À DROITE ET DE BAS EN HAUT :

- | | |
|------------------------------|----------------------------------|
| 1. DECONINCK (AVEC ARBALÈTE) | 2. JEAN PAUL |
| 3. LAVAERTS | 4. VAN DER MEERSCH |
| 6. BOLLEN | 5. SERVERIUS |
| 8. ? | 7. VAN DEN EYNDE (AVEC ARBALÈTE) |
| 11. BRUYNINCKX | 9. RYSERMAN |
| 12. 13. 14. ? | 10. ? |
| 16. DEBAERDEMAEKER | 15. MEULEMANS |
| 17. ? | 18. BOECKX |
| 19. PIERS | 20. HUYS |
| 22. SCHELDEWAART | 21. ? |
| 23. JAN DECLERCQ | 24. REMY |
| 25. COULOMBE | 26. DRICOT |
| 27. VANDENBROECK | 28. 29. ? |
| 30. SERGEANT | |

(COLLECTION GRAND SERMENT)

1913 s'annonce sous de bons auspices, malgré les frais entraînés par les festivités du XVe. Le banquet sera même cette année pantagruélique : oxtail - poisson du jour, pommes nature - gigot des prés salés, flageolets - veau rôti, salade - dessert. On voyage à Zeebrugge, Ostende et Blankenberge.

Par contre, les prix des tirs trimestriels consistant en tasses, mouchoirs rouges ou casseroles ne plaisent plus et il est décidé de les remplacer par un prix annuel "qui plaise aux dames".

LES ANNEES DE GUERRE

1914 débute également dans d'excellentes conditions : les tirs "pic-nic" sont créés, ainsi qu'un tir burlesque où les participants doivent être déguisés. Les procès-verbaux notent que "Paul, astiqué en garde-ville, faisait un drôle d'effet ; sa tunique lui serrait un peu trop : il avait l'air d'un bon zigue, tellement bon qu'il laissait échapper ses prisonniers du bac. Monsieur COULOMBE, au contraire, avait l'air sévère et, en effet, il l'était : il empoignait le premier qui bougeait ou le narguait en criant "ajuin, zattekul, etc..." et d'un pas ferme, aidé par son garde-champêtre, Monsieur BOECKX, il les conduisait au "bloc". Ceux qui n'avait pas échappé à Paul devait s'acquitter d'une amende.

Le 2 août il est décidé d'exempter de cotisation les membres appelés sous les drapeaux.

Le 27 décembre, dans un Bruxelles occupé, il est convenu de mettre les activités en veilleuse et l'avoir des Scherpschutters est partagé entre les membres, sous déduction des dettes de chacun et d'une somme de 50,- Fr. qui doit permettre à la Société de repartir d'un bon pied dès le départ des allemands.

13

Ceci est un signe de confiance dans les destinées du pays. Les Teutons traînent cependant jusqu'en 1918 et la première réunion se tient le 28 décembre : ce sera une réunion de pure routine où l'on se donne rendez-vous pour le début de l'année suivante.

1919 - Dans une Belgique qui se relève de ses ruines, les premières réunions donnent lieu à de petits règlements de comptes. C'est ainsi qu'un membre, qui en a dénoncé un autre aux allemands, permettant à ceux-ci, non de conquérir Verdun, mais de confisquer un grand nombre de.... paires de chaussettes, est obligé de démissionner.

Quant à nous, nous nous demanderons toujours pourquoi le "smokkeleir" n'a pas subi le même sort.

Mais à côté de ces mesquineries, le Président a la fierté de pouvoir féliciter les membres HENNETON et Martin DECLERCQ "dont la poitrine est couverte de décorations" pour leur heureux retour du front.

Les amendes sont rétablies en 1920 et, en 1921, le membre BALLINGANT offre une arbalète neuve à la Société, d'une valeur de 165 Fr. Le prix d'une telle arme serait aujourd'hui multiplié par 125.

XXVe ANNIVERSAIRE

Un comité des fêtes est institué, dont la mission consiste à la mise sur pied des festivités du XXVe anniversaire. En vue de faire face aux dépenses que cette célébration entraînera, les cotisations sont majorées de 50 centimes par semaine.

Le 20 août 1922, Sa Majesté le Roi accorde aux Scherpschutters jubilaires le titre de Société Royale.

Le 1er octobre, par un temps exécrable, un cortège conduit la société jubilaire, entourée de nombreux amis arbalétriers, depuis la Bourse et par les boulevards du Centre, vers la Place Rouppe, puis, par la Rue Haute, vers la Place de la Chapelle.

Une photo témoignera des participants à cette brillante journée. Les festivités se termineront le 16 par un grand banquet qui réunit les membres et leurs épouses.

L'année 1923 débute sur des discussions de local. Depuis quelque temps déjà, le tenancier était accusé, légèrement il est vrai, d'avoir "démoli" les berceaux, d'avoir changé le poêle de place, ce qui empêchait les tirs et que sais-je encore.

Réparation d'une flèche
chez 116^e Ebuegels

115^e /
Malines

Bon à payer
à Monsieur
F. Janssens
G. De Coster

1924

14

Le 10 juillet il est heureusement décidé de demeurer Rue des Visitandines. La double appartenance de certains à la Fanfare Peter BENOIT et aux Scherpschutters, deux sociétés qui n'avaient que le tort d'organiser leurs activités aux mêmes jours, provoque la démission du Président, qui emporte le Brevet royal et le Cartel. Celui-ci reviendra, mais les membres ne le jugent plus suffisamment digne d'une Société Royale.

Dès 1924, l'idée d'un drapeau est lancée par Charles HAAK, qui sera durant de longues années l'artisan de notre prospérité. Il inaugure en 1925 de nouveaux stands de tir et fixe au local des Scherpschutters le siège de la Fédération Bruxelloise de l'Arbalète à Crosse.

Mis en minorité lors d'un vote en 1925, le Président, Mr. VANDER MEERSCH, banquier Rue de la Chapelle, emporte le certificat de nomination des Scherpschutters au titre de Société Royale ainsi que d'autres documents.

LES SCHERPSCHUTTERS

COLLECTION GRAND SERMENT

(Photos D. Vanderveken)



(détail)

BAND DU PRESIDENT



COUPE DU XXVe ANNIVERSAIRE



COUVERCLE DE TROPHEE

15



Société Royale " DE SCHERPSCHUTTERS "

Local : 3, RUE DES VISITANDINES, BRUXELLES

Cher Membre,

Vous êtes prié d'assister à la réunion qui aura lieu en notre local. Le but, le mois, le jour, l'heure et la date sont indiqués par une X

ORDRE DU JOUR	JOUR	DATE	MOIS	HEURE
Séance annuelle	Dimanche	1 11 21	Janvier	1 7
• annuelle	2 12 22	Février	2 8	
• extraordinaire	Lundi	3 13 23	Mars	3 9
• de Commission	4 14 24	Avril	4 10	
Fête - Sortie - Banquet	Mardi	5 15 25	Mai	5 11
Concours trimestriel	6 16 26	Juin	6 12	
Tir de Roi	7 17 27	Juillet		
Pique-nique - Tir burlesque	8 18 28	Août	1/4 1/2	
Voyage	9 19 29	Septembre	3/4	
Enterrement	Vendredi	10 20 30	Octobre	
Propositions et communications diverses	Samedi	31	Novembre	matin
			Décembre	soir

Recevez, Cher Membre, nos salutations cordiales.
N. B. - Tir tous les samedis, à 7 h. précises du soir.

LE COMITÉ

MODELE DE CARTE DE CONVOCATION

LES SCHERPSCHUTTERS CO-FONDATEURS DE LA FEDERATION BRUXELLOISE

Ouvrons une parenthèse qui rappelle la participation des Scherpschutters à la fondation de la FEDERATION BRUXELLOISE DES ARBALETRIERS A CROSSE.

Les premiers affiliés de l'année de fondation 1925 seront, Scherpschutters, Vrolijkje, Guillaume Tell (Fransman) et les Schutters de la Steenpoort, dissidents des Scherpschutters.

Le premier Comité comprenait à la présidence, son père spirituel, Ch. HAAK et au secrétariat-trésorerie, son plus ardent défenseur, Martin DECLERCQ : deux Scherpschutters qui resteront longtemps la cheville-ouvrière de la nouvelle Fédération.

A cette époque, le championnat se faisait uniquement par équipes de 6 tireurs désignés, avec un nombre illimité d'essais (brr!...), mais ces essais étaient payants par mises de 3 flèches. Plus tard, on limitera ces mises à 5, pour en arriver enfin au système actuel de 4 essais facultatifs.

Les affiliations des sociétés bruxelloises d'arbalétriers suivront rapidement puis seront fonction de leur création. C'est ainsi que nous accueillons : en avril 1926 La Renaissance (Tivoli), la Flèche de Fer (dont nous avons hérité des traditions) et Saint Gilles. En octobre 1926, le Progrès, puis en 1927 les Gais Tireurs d'Etterbeek, en 1920, la Flèche d'Or de Laeken, en 1931 l'Arbalète d'Etterbeek. Plus près de nous, en 1951, les Gais Tireurs d'Ixelles et en 1966 le benjamin, Joeper Sport.

16

Avaient disparu au cours des temps : en 1931 la Flèche d'Or, en avril 1934 la Flèche de Fer, en 1935 Guillaume Tell, en 1938 les Gais Tireurs d'Etterbeek, en 1959 l'Arbalète d'Etterbeek, en 1973 la Steenpoort, enfin Joeper Sport: et Le Progrès.

En 1935, le Secrétaire-Adjoint est Ed. VERHEYEN et en 1946 c'est Pierre SAMIN qui est Secrétaire. Le Président-Fondateur HAAK décède en 1950. Fernand LEONARD est Secrétaire en 1955 et en 1965, Charles DECLERCQ, Président du Grand Serment, est élu à la présidence.

Les 50 années de la Fédération furent quelque peu perturbées par la guerre, qui, dès la mobilisation de 1939, éloigna bien des tireurs des pacifiques buts à 6 m. pour des objectifs moins drôles et plus lointains. Ce sera la cause aussi d'un arrêt brutal d'une suite prometteuse de succès par les équipes des Scherpschutters.

A la Libération en 1945, en pleine envolée, on tirera uniquement les coupes. En 1948, les Scherpschutters établissent un premier record bruxellois en réussissant 30 roses par 6 tireurs désignés...chacun 5 ! Cela se passait au local de la Steenpoort, Avenue de Stalingrad.

En 1958, nouveau record réalisé au local d'Etterbeek, Chaussée de Wavre : 32 roses par les 6 meilleurs d'une équipe de 8 désignés et pour atteindre ce score, il fallut écarter un 7e tireur de 5 roses !!!

CHAMPIONNAT BRUXELLOIS 6 M.

ANNEE **PAR EQUIPES** **CHAMPIONS**
1re **2me** **INDIVIDUELS**

1928	Steenpoort			
1929	Vrolijke			
1930	Steenpoort			
1931	Steenpoort			
1932	Arbalète d'Etterbeek			
1933	Steenpoort			
1934	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1935	Vrolijke	SCHERPSCHUTTERS		
1936	SCHERPSCHUTTERS	Le Progrès		
1937	SCHERPSCHUTTERS	Arbalète d'Etterbeek		
1938	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1946	Arbalète d'Etterbeek			
1947	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1948	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1949	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1950	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1951	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1952	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1953	SCHERPSCHUTTERS	SCHERPSCHUTTERS		
1954	SCHERPSCHUTTERS			
1955	SCHERPSCHUTTERS			
1956	Gais Tireurs Ixelles			
1957	Fais Tireurs Ixelles			
1958	Gais Tireurs Ixelles			
1959	Gais Tireurs Ixelles			
1960	SCHERPSCHUTTERS			
1961	SCHERPSCHUTTERS	Gais Tireurs Ixelles		
1962	Vrolijke			
1963	Vrolijke			
1964	Vrolijke			
1965	Vrolijke			
1966	Vrolijke			
1967	Vrolijke			
1968	Vrolijke	Vrolijke II		
1969	Vrolijke	Vrolijke II		
1970	Vrolijke	Le progrès		
1971	Vrolijke	Gais Tireurs Ixelles		
1972	Vrolijke	Vrolijke II		
1973	Vrolijke	Vrolijke II		
1974	Vrolijke	Vrolijke II		
1975	Vrolijke	Vrolijke II		
1976	SCHERPSCHUTTERS	Vrolijke II		
1977	SCHERPSCHUTTERS	Le progrès		
1978	SCHERPSCHUTTERS	Vrolijke II		
1979	SCHERPSCHUTTERS			
				De Praetere
				De Bleckere
				De Praetere
				Demeulder
				De Praetere
				De Bleckere
				• Eug. VAN DAM
				• Eug. VAN DAM
				• J.B. DE HAAN
				Louis Vervaeke
				Verhoeven
				Heyvaert
				• VAN HAUTE
				• Ch. DECLERCQ
				• Eug. VAN DAM
				• Fr. DESMEDT
				• François KNOPS
				• G. LIGNON
				• G. LIGNON
				G. Jeauneaux
				• F. LEONARD
				F. Knops (XL)
				• F. LEONARD
				F. Knops (XL)
				R. De Hertogh
				R. De hertogh
				R. De hertogh
				R. De Hertogh
				J. De Greef
				J. De Greef
				• F. LEONARD
				R. De Hertogh
				F. Van den
				Abeele
				F. Van den
				Abeele
				M. Dolo
				• O. DECLERCQ
				M. Dolo
				• M. FISSETTE
				• O. DECLERCQ
				• M. FISSETTE
				• M. FISSETTE
				• Fr. LAUWERS

1980	SCHERPSCHUTTERS		M. FISSETTE
1981	SCHERPSCHUTTERS		M. FISSETTE
1982	SCHERPSCHUTTERS		J. Linsen
1983	SCHERPSCHUTTERS		J. Linsen
1984	SCHERPSCHUTTERS		Jean LADAM
1985	SCHERPSCHUTTERS		M. FISSETTE
1986	Grez Doiceau		W. Hemeleers
1987	Vrolijke		J.M. Branders
1988	Grez Doiceau		B. Noe
1989	Grez Doiceau		J. Devroye
1990	Vrolijke	Vrolijke II	J.M. Branders
1991	Grez Doiceau	Grez Doiceau II	J.M. Branders
1992	Vrolijke	Vrolijke II	J.M. Branders
1993	Grez Doiceau	Grez Doiceau II	J.M. Branders
1994	Vrolijke	Grez Doiceau II	J.M. Branders
1995	Grez Doiceau	Grez Doiceau II	J. Devroye
1996			J. C. Willems



Il sera perçu une mise de Fr. 1,50 par tireur, afin de couvrir les frais d'organisation.

Le concours s'effectuera par équipes de 6 tireurs à la distance de 6 mètres. Le blason sera constitué comme suit :

Rose (12 m/m) 20.

Les sociétés participantes sont instamment priées de nous faire parvenir la composition de leurs équipes respectives, plus un homme de réserve, au plus tard le samedi 3 septembre avant 09 heures du soir.

La coupe sera remise aux vainqueurs le dimanche 4 septembre à 8 heures du soir.

Toutes les contestations pouvant surgir du sujet du tir, seront tranchées par le Comité de la Fédération Bruxelloise.

Espérant que vous nous ferez le plaisir d'assister à cette épreuve, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos confraternelles salutations.

*Le Président,
Ch. HAAK.*

*Le Secrétaire,
J. VANDEN BROECK.*

20

Elle remonte en 4e place dès 1928, année où Martin DECLERCQ institue un tir à l'oiseau, doté d'une bouteille de "spéciale" à boire entièrement par le tireur ayant abattu les oiseaux impairs. Les procès-verbaux ne disent pas si le gagnant parvenait encore, après cela, à toucher un oiseau pair !

Reçu de la Société De Scherpschutters

*La somme de 2,50 frs pour
gravure d'un médaillon*

*L'économe
J. De Costere*

Le Président

*C. Haerdt
Quelles à 17 Janvier*

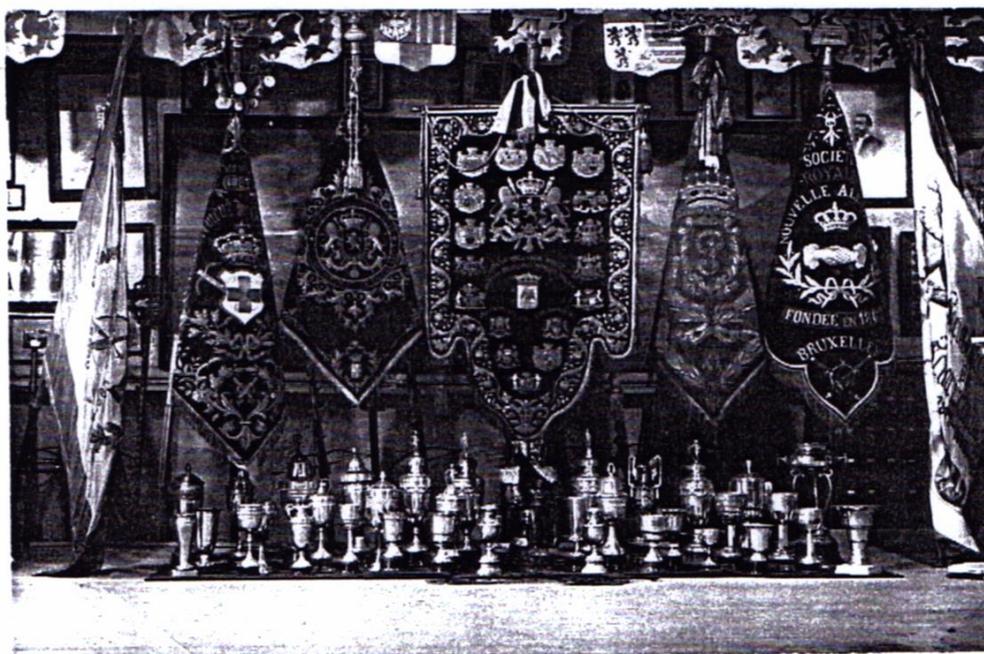
1926

1929 permet d'encore augmenter l'encaisse drapeau.

En 1930, après avoir participé aux festivités entourant l'inauguration du drapeau de la Société d'Arbalétriers le Progrès, les Scherpschutters organisent, à la demande de la Ville, un tir spécial commémorant le Centenaire de l'Indépendance Nationale.

Nous remarquons qu'en cette année les interpénétrations entre les différentes sociétés ayant leur local Rue des Visitandines se font plus intimes. Le Vice-Président des Scherpschutters SERVERIUS est Président du Grand Serment et Vice-Président de la Nouvelle Alliance, le Trésorier Martin DECLERCQ est Secrétaire du Grand Serment et la plupart des membres sont inscrits dans ces diverses sociétés.

Le Président des Scherpschutters est VAN GROOTENBRUL, bientôt remplacé par VANDENBROECK.



21

CENTENAIRE DE LA BELGIQUE

UNE EXPOSITION EST ORGANISÉE DANS LA SALLE-MUSÉE DES ARBALÉTRIERS, AUQUELLE PARTICIPENT LES 4 SOCIÉTÉS LOCALISÉES AUX BRIGITTINES.

Un inventaire de 1931 fait apparaître que la Société est l'heureuse propriétaire de 4 arbalètes à 6 m., de 9 nouvelles flèches et de 7 anciennes.

Une nouvelle fête champêtre pour le financement du drapeau est organisée en 1932, comme en témoigne un document daté du 22 avril 1932.

La société participe aux fêtes du XXVe anniversaire des Vroolijke et remporte pour la 3e fois, et définitivement, le Challenge Fédéral. Le banquet, organisé au Cheval Blanc et qui coûte maintenant 25 francs, soit dix fois plus qu'il y a 25 ans, permet aux membres de fêter leur président en rappelant que celui-ci, pianiste de métier, pense tant à ses Scherpschutters que l'on retrouve ceux-ci mêlés aux notes de ses partitions.

SOCIÉTÉ ROYALE

“ De Scherpschutters „

FONDÉE EN 1897

3, Rue des Visitandines, 3

BRUXELLES

(PETITE ARBALÈTE A CROSSE)



Bruxelles, le.....

En 1933, la Société remporte la Coupe du Heysel et prend pour devise "WILLEN IS KUNNEN", "VOULOIR C'EST POUVOIR"

En 1934, chacune des équipes, première et seconde, remporte la Coupe de la Fédération dans sa catégorie.

Cet évènement est abondamment fêté et le procès-verbal relate que "le lendemain après-midi il y avait toujours des Scherpschutters en route". Le Secrétaire constate, par ailleurs que "la camaraderie et la solidarité sont maintenant l'apanage des Scherpschutters".

Pour le tir de Roi en 1935, la tradition qui voulait que l'on porte en triomphe le Roi et son Prince ne sera que partiellement respectée, le Prince BEIRENS étant en effet d'un poids respectable !

Le texte qui devra figurer sur le drapeau suscite des discussions enflammées mais combien emplies de bon sens dans leur conclusion puisqu'il est décidé de le faire "bilingue, tel qu'il sied à Bruxelles ville bilingue et nous ne voulons mécontenter ni les flamands, ni les wallons". Ceci reste toujours l'esprit des Scherpschutters d'aujourd'hui.

Concrétisant les liens étroits qui lient la société au Grand Serment, il est décidé de participer aux frais entraînés par la réparation de la perche. Un de nos membres, NUTTEN, remporte le titre de Roy fédéral après barrage contre F. KNOPS fils.

La Ville de Bruxelles décerne une distinction au Président VAN den BROECK et au Vice-Président SERVERIUS pour 25 années de présence au Comité.

24

Charles DECLERCQ se souvient de Jules VAN den BROECK. Il était facteur et professeur de piano et surtout Président de l'Harmonie Peter BENOIT. Il habitait le haut de la Rue des Alexiens, quartier actuellement disparu. La tonsure bénédictine l'oue un crâne luisant, l'oeil clignotant, il était le moins bon tireur d'une équipe de champions. Il ignorait ou feignait d'ignorer ce qui se passait dans la société, fidèle en cela à son personnage de perpétuel distrait et régnait sur cette turbulente société en se faisant longuement expliquer le point de vue de chacun et les discutailleurs, épuisés par leur propre verbage, se taisaient enfin et la question se réglait ainsi d'elle-même, faute de combattants.

Au fond VAN den BROECK jouait un rôle de Roi Constitutionnel, prêtant une oreille compatissante aux griefs réels ou imaginaires de ses sujets et laissant ses ministres Charles HAAK et Martin DECLERCQ régler la vie de la société ; il regnait, mais point ne gouvernait.

La société participe au cortège fêtant le centenaire de la Société de Tir à l'Arc "La Diane".

En 1936, bien que les subsides octroyés par l'Administration Communale aient été réduits de 50 %, une nombreuse assistance participe au concours de la Ville, organisé par notre société. Celle-ci est championne fédérale et ce titre est particulièrement fêté le 14 novembre quand se tient enfin le souper "tête-de-veau", réclamé avec insistance et constance depuis des années par Pierre SAMIN.



BRASSERIE DES BRIGITTINES



ANVERS



25

LOUVAIN



EQUIPE CHAMPIONNE FÉDÉRALE



EQUIPE CHAMPIONNE FÉDÉRALE

(COLLECTIONS FR. SAMIN)

SOCIÉTÉ  ROYALE
DE SCHERPSCHUTTERS
 ARBALÈTE A CROSSE (dist. 6 m)
 Sous la Présidence d'Honneur
 de M. L. DUPAIX
 Local : BRASSERIE DES BRIGITTINES
 3. RUE DES VISITANDINES
 BRUXELLES



Bruxelles, le 22 Avril 1932

VILLE DE BRUXELLES
 DIVISION CENTRALE DE POLICE
 N° 55460
 25 AVRIL 1932
 MATIN

VILLE DE BRUXELLES
 25 AVRIL 1932
 Ind. Gén. N°
 M. J. - 9/101

AUTORISÉ
 Bruxelles, le 22/4/32
 Le Bourgmestre
 Par délégation :
 Le Commissaire en chef de police

Handwritten signature: M. J. - 9/101

Messieurs les Bourgmestre et
 Echevins de la Ville de Bruxelles.

Messieurs,

26

Nous avons l'honneur de
 solliciter de votre bienveillance l'auto-
 risation d'organiser une fête champêtre
 le Dimanche 12 Juin prochain dans les
 jardins de la Brasserie des Brigittines
 3. Rue des Visitandines à Bruxelles.

Notre Société va célébrer sous
 peu le 35^e anniversaire de sa fondation
 et la fête proposée a pour objet de
 réunir les fonds nécessaires à l'acqui-
 sition d'unrapeau.

Esperant, Messieurs les Bourgm-
 tre et Echevins, que vous voudrez
 bien prendre notre demande en
 considération, et nous donner une
 réponse favorable, nous vous prions de
 croire à nos sentiments les plus
 respectueux et les plus reconnaissants.

Le Président.
Handwritten signature: Jules Vanden Broeck

1937 est une année faste : le membre Eugène VAN DAM est proclamé champion de Bruxelles. La première équipe remporte la coupe fédérale et le drapeau est enfin réalisé.

Le Président, Jean SERVERIUS, prononce un discours qui couvre d'honneurs le champion fédéral :



Messieurs,

Je suis heureux de prendre la parole chaque fois qu'il s'agit de fêter un membre afin de récompenser ceux qui se dévouent sans compter pour la société "DE SCHERPSCHUTTERS", qui, je puis le dire, forme une grande famille unie.

Nous avons à fêter aujourd'hui un de nos amis qui grâce à son amour pour notre sport, son dévouement et sa ténacité est parvenu à se classer premier au championnat individuel de tir à l'arcan-balista de 1937, tenant tête aux tireurs de sept sociétés de Bruxelles et communes qui se disputaient cet honneur avec acharnement. C'est la première fois, depuis la création du championnat, dû à l'initiative d'un autre membre dévoué de notre société et Président de la Fédération, Mr. HAAK, et pour lequel, en passant, nous le remercions, qu'un de nos membres remporte cette dure épreuve sur ses concurrents.

C'est un héros, c'est notre héros, c'est notre ami Eugène VAN DAM.

27

Entré comme membre il y a 4 ans, notre ami étudie sérieusement le mécanisme de l'arbalète, bon mécanicien et sportif dans l'âme il se construit une arme à sa convenance. Il étudie ensuite ce qu'un bon tireur doit faire pour bien tirer et réussir, mais surtout ce qu'il ne faut pas faire. Il est aussi facile de bien le faire que de le faire à moitié, déclare notre ami ; le tout c'est d'avoir la patience et de ne jamais se décourager et c'est ainsi qu'il pratique son sport à la perfection.

La première année, VAN DAM est désigné pour défendre les couleurs de la 2^{me} équipe dans le championnat interclub et remporte plusieurs prix. La 3^{me} année, notre ami est désigné d'office pour la 1^{re} équipe où il se distingua avec le même dévouement.... d'ailleurs que ses camarades.

A l'exemple de tous les pays du monde qui honorent leurs grands hommes, nous avons tenu à honorer notre héros dont nous sommes tous fiers à juste titre et de le récompenser par un modeste cadeau, mais offert d'un geste unanime de sincérité et de vraie camaraderie.

Eugène, au nom de tous les membres des Scherpschutters, et je suis autorisé de dire, au nom des sociétés amis, le Grand Serment et la Royale Alliance et en mon nom personnel, je vous adresse les félicitations les plus chaleureuses, avec le ferme espoir que votre exemple sera suivi par tous les membres, pour le plus grand bien de notre sport et de notre société, car "Willen is kunnen".

VAN DAM, pour marquer leur enthousiasme et leur reconnaissance, les camarades ont tenu à vous offrir votre portrait encadré pour qu'il soit plus durable, ainsi que cette breloque à l'effigie du Roi Albert, pour commémorer ce beau jour.

Nous vous prions de l'accepter et de leurs réserver une place d'honneur.

Le 21/9/1937

(signé) J. SERVERJUS.

LES SCHERPSCHUTTERS ONT UN DRAPEAU

Le drapeau est remis officiellement le dimanche 31 octobre 1937 à l'Hôtel de Ville par le Bourgmestre A. MAX dans le cadre prestigieux de la Salle Gothique. Onze sociétés d'arbalétriers de Bruxelles et de Province (parmi lesquels une délégation du G.S) entourent les Scherpschutters qui, après avoir fait bénir leur nouvel étendard en l'église de la Chapelle, iront déposer sur la dalle du Soldat Inconnu toutes les gerbes reçues. Ils sont invités à un souper offert par le Notaire J. MAENAUT, Président-Directeur du Grand Serment (perche).

Quelle est la symbolique qui se dégage du drapeau ? Un courrier de Mr. ADRIANSSENS, daté du 27 mai 1937, répond à la question :

Messieurs,

28

Indications relatives au projet du drapeau de votre Société :

1°) *Ce projet a été conçu dans les meilleures conditions prévues dans une parfaite harmonie et toutes les parties ont été spécialement étudiées afin de présenter un drapeau significatif et symbolique. J'énumère ci-dessous en détail les particularités du dessin.*

Arbalétrier - Etude spéciale de l'époque - habillement - attitude. Veuillez remarquer la parfaite harmonie des couleurs.

2°) *Arbalète - simplification des détails - donnant en peu de traits le dessin de cette dernière.*

3°) *Fond - Silhouette représentative de l'hôtel de Ville de Bruxelles - démontrant que c'est une société propre à la Ville de Bruxelles.*

4°) *Partie figurant le texte. Pancarte remarquée aux cabarets (auberges anciennes).*

5°) *Pigeon - figurine symbolisant la paix, donc : "les jeux, les loisirs dans la paix".*

6°) *Armoirie - reproduction dans les meilleures conditions de cette dernière.*

7°) *Contour du drapeau - rouge et vert (couleurs de Bruxelles).*

8°) Armoirie sur la hampe - reproduction réduite.

9°) Hampe - répétition des couleurs de Bruxelles.

Messieurs, espérant qu'après compréhension de mon idée vous approuverez mon projet. Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

(signé) ADRIANSENS.



29

Le tir de Roy, doté depuis cette année d'un collier vert-ponceau, par les soins de Martin DECLERCQ, aujourd'hui disparu, est la source d'une longue bagarre résultant de l'application du règlement qui exigeait d'être en règle de cotisation pour pouvoir concourir. Les démissions pleuvent, puis tout s'arrange et les Scherpschutters réunis peuvent savourer un de leurs derniers grands banquets à Tervueren.

Il leur sera servi : hors d'oeuvre, potage, anguille, roast-beef, poulet, tarte ! Au retour, comme à l'habitude, tous les cafés tenus par les membres ou par des sympathisants, seront visités.

Ces fatigues et émotions n'empêchent ni nos deux équipes de remporter à nouveau le championnat bruxellois en 1938, ni notre membre VAN DAM d'emporter derechef le titre individuel.

Les archives renferment la liste des membres qui composent nos Scherpschutters d'avant-guerre (recensement de janvier 1938) :

Président :	Mr. VAN den BROECK Jules, 78, Rue des Alexiens, Bruxelles,
Vice-Président :	Mr. SERVERIUS Jean, 37, Rue du Miroir, Bruxelles,
Secrétaire :	Mr. BEIRENS Joseph, 24, Rue Henri Meuwis, Ganshoren,
Trésorier :	Mr. DECLERCQ Martin, 3, rue des Visitandines, Bruxelles,
Econome :	Mr. SAMIN Joseph, 251, Rue Blaes, Bruxelles,
Secrétaire-adjoint :	Mr. SAMIN Pierre, 72, Rue Blaes, Bruxelles,
Commissaire :	Mr. BAYET Florent, 251, Rue Blaes, Bruxelles,
Porte-drapeau :	Mr. GYSELINCK Eduard, 75, Avenue de Scheut, Anderlecht,
Roy de la Société :	Mr. VAN DAM Eugène, 34, Rue de Soignies, Bruxelles,
Membres :	Mr. HAAK Charles, 15, Rue Notre Seigneur, Bruxelles, Mr. VAN GROTENBRUL Guillaume, 5, Rue Notre Seigneur, Bruxelles, Mr. CONTRIJN Victor, Rue Wauters Delannoy, Bruxelles, Mr. CLEMENT Paul, 29, Quai au Foin, Bruxelles, Mr. MULS J.B., 5, Rue des Visitandines, Bruxelles, Mr. NUTTEN Ernest, 5, rue de la Chapelle, Bruxelles, Mr. DELO François, 14, Boulevard de l'Abattoir, Bruxelles, Mr. HUGUET Camille, 37, Rue Philippe de Champagne, Bruxelles, Mr. BEEKEN Eugène, 3, Boulevard de Dixmude, Bruxelles, Mr. KNOPS Charles, 12, Rue des Megissiers, Anderlecht, Mr. DESMET Fr. 34, Rue de Soignies, Bruxelles, Mr. HAAN, J.B., 37, Place St. Géry, Bruxelles, Mr. VAN GROTENBRUL Jr., 5, Rue Notre Seigneur, Bruxelles, Mr. VAN HAUTE Adrien, 28, Rue des Brigittines, Bruxelles.

30

Il est à remarquer que des 23 membres, 19 résident sur le territoire de la Capitale. Cela explique peut-être les liens d'amitiés ou encore de l'esprit bruxellois qui unissait nos aînés.

Mais de nouvelles années sombres se profilent à l'horizon : 1939, trois de nos membres les plus actifs sont mobilisés : Joseph et Pierre SAMIN et F. KNOPS Fils. Ils ne sont pas oubliés et régulièrement leur seront envoyés de petits viatiques et des nouvelles de leur chère société.

Après avoir encore remporté le championnat fédéral, les Scherpschutters se contenteront, de 1940 à 1944, de tenir au local de courtes réunions quasi-clandestines, mais qui renforcent le moral et maintiennent la tradition. Si Pierre SAMIN revient de captivité dès 1942, il nous faut déplorer la mort héroïque de Léon DE BRUYCKER, exécuté à Mauthausen le 9 janvier 1943.

La première réunion d'après-guerre se tient le 21 mai 1945. Le comité est renouvelé, Florent BAILLET étant appelé à la Présidence. Les 25 ans de présence de Martin DECLERCQ et de Charles HAAK, deux piliers des Scherpschutters, sont fêtés comme il se doit.

Discours prononcé en séance extraordinaire du 15 octobre 1945 à l'occasion du 25^e anniversaire de l'entrée dans la Société de Mr. Charles HAAK :

Messieurs,

A l'occasion du 25 anniversaire de l'entrée dans la Société de notre ami Charles HAAK, j'ai l'honneur et la grande satisfaction de vous retracer la longue carrière parmi nous de ce dévoué membre.

Mr. Charles HAAK fait son entrée en 1920 et se fit immédiatement remarquer par ses qualités de tireur et son esprit d'initiative. Dès le début il déclara que le but de la Société "De Scherpschutters", le nom l'indique très bien, était bien le tir à l'Arbalète et, qu'en conséquence, il fallait s'exercer davantage à ce noble sport, assister aux concours et en organiser. Il faut pour cela que les membres deviennent de bons tireurs afin de pouvoir se présenter partout et se défendre. Il engage ses camarades à acheter leur arme, sans quoi il n'est pas possible de faire un résultat convenable. Il faut aussi que la Société achète des armes dans la mesure du possible. Ses conseils furent suivis, son amour du tir le décida de fabriquer lui-même trois arbalètes qu'il céda à VAN GROTENBRIL et Jean DECOSTER à un prix dérisoire. Bientôt la Société possède plusieurs armes et connaît une grande prospérité. Nous sommes 25 membres, un d'eux qui n'avait jamais fait aucun résultat parvient à faire des maximum. La bataille pour l'armement était gagnée, c'était le premier succès de notre camarade Charles. Il devient, on peut bien le dire sans crainte, le technicien, le professeur de Tir de la Société. Tireur d'élite il obtient plusieurs premiers prix à Bruxelles et en province. Nommé directeur de Tir, il forme des équipes pour défendre les couleurs de la société aux différents concours où ils remportent de nombreux succès et enlèvent des trophées, primes prix, Coupes, Challenges, etc...

31

La Société "De Scherpschutters" devient, si pas la plus forte, une des premières sociétés de Bruxelles, les Brigittines sont là....

Mais, ce n'est pas tout, pendant ce temps notre amis Charles avait jeté les bases d'une Fédération solide des Sociétés d'Arbalétriers de l'Agglomération bruxelloise, il a de l'ambition, son dévouement est sans borne, il dépense son temps sans compter, sacrifiant souvent ses propres affaires pour la cause de tous. Il rencontre des difficultés, mais ne perd jamais courage, là aussi il réussit pleinement. Vous connaissez tous les bienfaits de la Fédération pour notre sport favori. L'union fait la Force ???

A la première séance de la Fédération (en 1934) notre ami Charles est nommé président par acclamation. On ne pouvait mieux faire, car nul autre que lui n'aurait pu assumer cette lourde tâche et ainsi la bataille de la Fédération était également gagnée, grâce à son dévouement inlassable.

Qu'il me soit permis ici, au nom de tous nos membres et des membres de la Fédération de lui rendre un juste et vibrant hommage.....

Tel est le bilan de 25 années d'activité et de dévouement de notre membre et ami Charles. Ce sont des choses qui ne peuvent être oubliées, bel exemple de ténacité et de labeur.

Au nom de la Société et à mon nom personnel je vous présente mes félicitations les plus vifs et les plus sincères. Nous avons pu compter sur Vous, en toutes circonstances. Vous pouvez compter sur nous, notre dévouement vous est tout acquis.... Vive les Scherpschutters.

Messieurs Martin DECLERCQ et Charles HAAK, les membres de la Société des "Scherpschutters" vous prient d'accepter ce modeste cadeau comme gage de l'amitié, de l'estime et de la reconnaissance qu'ils ressentent pour vous avec l'espoir que pendant de longues années encore vous resterez parmi nous.

Et maintenant que la plus terrible des guerres est terminée, nous pouvons marcher, plus unis que jamais, main dans la main, vers de nouvelles victoires et un idéal meilleur.

Vive notre ami Charles HAAK. Vive la Royale "Scherpschutters", Vive la Belgique.

Martin DECLERCQ n'est pas oublié :

.....
M. Martin DECLERCQ fit son entrée comme membre en 1920 et fut nommé immédiatement Trésorier, fonction qu'il assumait à la satisfaction de tous. Pendant sa longue carrière il n'y eut jamais la moindre erreur ou manquement quelconque dans la caisse de notre grand argentier. Sa devise est : Ordre sévère et juste...

Notre ami Martin est aussi un bon et courageux tireur. Il aime son sport favori de l'arbalète. Nommé Capitaine d'équipe, il a le secret de la réussite "Vouloir et toujours confiance". Il entraîne les tireurs de son équipe, les encourage. Ils savent qu'ils peuvent compter sur Martin et Martin sait qu'il peut compter sur eux et souvent il les conduit à la Victoire. Il a droit à notre reconnaissance éternelle.....

32

Vive Martin !!!! Vie la Société Royale "De Scherpschutters" !

Les activités reprennent peu à peu leur cours normal. En 1946 la société remporte un prix lors d'un concours de drapeaux à Tirlemont et fête son membre J.B. HAAN qui est champion individuel de la Fédération.

Un tir à 6 mètres (sur oiseaux) doté du "Challenge Léon De Bruycker", membre des Scherpschutters et instituteur à l'école 7, mort au camp de Mauthausen est organisé à 3 mars 1946. Les sociétés "du local" participent à ce tir d'hommage dont la mise est de 10,- Fr.

En 1947 se tient le premier banquet d'après rationnement, à Wemmel, où l'anguille au vert est une spécialité particulièrement goûtée.

Les deux équipes de la société remportent à nouveau les titres fédéraux, ce qui semble suffire pour commémorer le 50^e anniversaire, puisque rien de spécial n'est prévu.

En 1948, la société royale "la Nouvelle-Alliance" se trouve confrontée à de graves problèmes de recrutement : l'effectif s'élève à 5 membres et, sur proposition de son Président Jean MULS, la fusion avec les Scherpschutters est approuvée. L'ex-Président de la Nouvelle-Alliance devient premier Vice-Président des Scherpschutters.

Cette même année, François KNOPS fils remporte à Visé le titre de Champion de Belgique après un barrage mémorable face au tireur exceptionnel qu'était François LAFORTUNE ; tous deux avaient réussi le score remarquable de 14 roses sur 14 !

Il faut dire que les Scherpschutters font honneur à leur titre et son réellement des "fins tireurs". Si le membre KIMPERS, par exemple, réussit ses roses en tirant, l'arme dans le dos et en visant dans un miroir, les deux équipes remportent à nouveau, mais de façon plus classique, le championnat fédéral de 1948. La société participe au cortège organisé pour le XXVe anniversaire de la société de bienfaisance "Le Sou du Vieillard".

Le banquet annuel se tient au restaurant de "La Toque Blanche" à Wemmel et l'on renoue avec la tradition du souper de Noël au local.

Le membre FRATEUR remporte en 1949 le titre de Roy fédéral tandis que l'équipe des Scherpschutters subit "un véritable désastre" lors du tir de la Ville. Les P.V. attribuent cette défaite à "la chaleur tropicale" qui regnait à Bruxelles ce jour là....

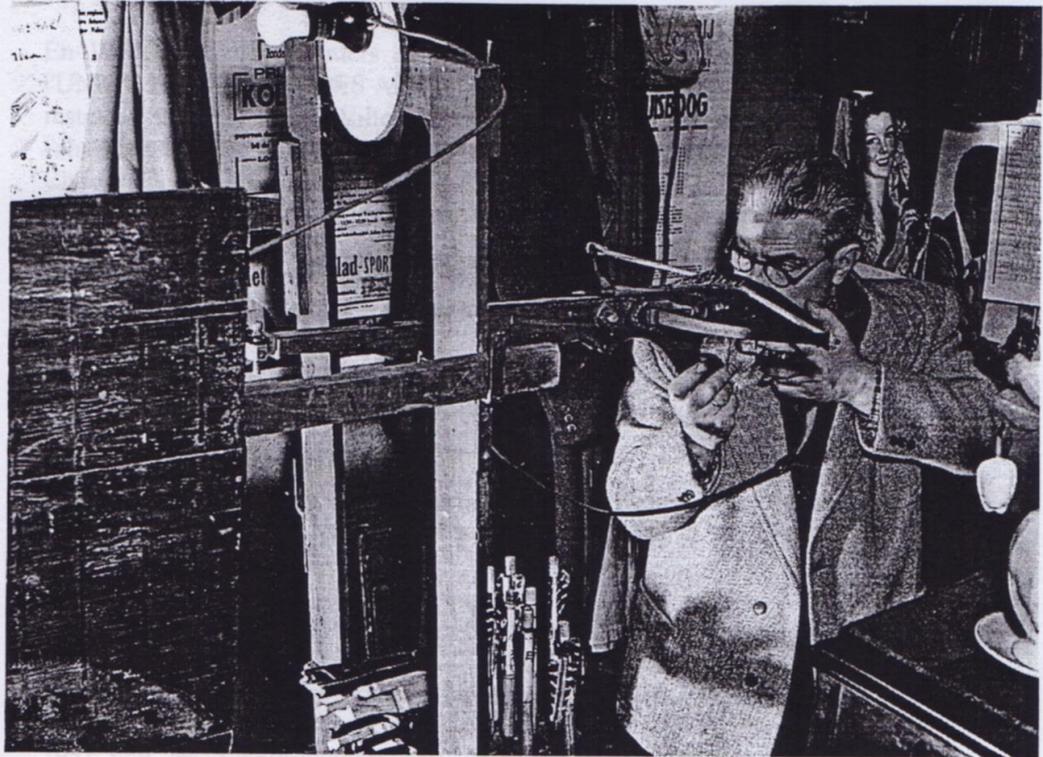


33

L'ÉQUIPE CHAMPIONNE FÉDÉRALE 1946 (47 ?) - PHOTOGRAPHIÉE DEVANT LE LOCAL DE LA SOCIÉTÉ "LE PROGRES", RUE E. TOLLENAERE.

DE GAUCHE À DROITE ET DE BAS EN HAUT :
CH. KNOPS, J. BEERENS, M. DECLERCQ, P. SAMIN,
CH. HAAK, J. SAMIN, F. BAILLET (SUPPORTER)

Heureusement que cette année, comme les années 1950, 51, 52, 54, 60 et 61, voit à nouveau les Scherpschutters en tête du classement fédéral. Et à titre individuel, ce sont encore des Scherpschutters qui sont champions bruxellois en 1950 (A. VAN HAUTE), 1951 (Charles DECLERCQ), 1952 (E. VAN DAM), 1954 (F. KNOPS) et, en 1958, 60 et 68 (F. LEONARD).



1951 - JOSEPH SAMIN

en l'honneur de Jacques LAFONTUNE qui fme à Louvain
(à conserver !)



1958 - JEAN DECOSTER

En 1950, les Scherpschutters et le Grand Serment sont à la base de la création de l'UNION NATIONALE DES ARBALETRIERS DE BELGIQUE, qui est solennellement installée en l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Cette fondation est, il faut l'écrire, l'aboutissement de l'oeuvre personnelle et longtemps solitaire de notre Président actuel Charles DECLERCQ qui voulait en faire un lieu idéal de rencontre entre les divers arbalétriers en exceptant les différences de tendances, langues, classes et armes.

L'UNAB aurait pu être une réelle amicale, il est devenu, sous l'influence des "juristes", un lourd "machin", d'où s'exclurent bientôt les balboogistes.

Remarquons ici, à l'honneur de l'esprit qui règne au Serment, que nous sommes seuls à vivre en bonne harmonie avec tous : grands ou petits, antiques ou modernes, policés ou ceux qui le semblent moins.....

La société fête le 90e anniversaire de la Nouvelle Alliance par un voyage à Beloeil où ils sont très courtoisement reçus par Mgr. le Prince de Ligne, Vice-Président d'honneur du Grand Serment.

Ils voyagent également à Amsterdam et Scheveningen et organisent un tir d'hommage à leur défunt compagnon DE BRUYCKER au cours duquel, notent avec malice les P.V. : la minute de silence est observée en présence des "Joyeux d'Ixelles" !

1951 voit les Scherpschutters participer au concours national organisé à Gand par l'UNAB et à la manifestation en l'honneur de Jacques LAFORTUNE qui fête à Louvain son 100e anniversaire (l'arbalète conserve !).

35

Le tir "Pic-Nic" est remis à l'honneur et au cours de celui-ci on remet une pipe au Doyen Jean DE COSTER.

Le tir du Prix du Roy se fait à la lumière clignotante.

En 1952, la société offre le bijou de Chevalier de l'Ordre de la Couronne à son Président A.VAN HAUTE.

On supprime, par contre, les prix constitués par des "bibelots qui encombrant les armoires de nos champions", et l'on tire un tableau offert par le peintre HILSON.

L'on prépare un premier inventaire en vue de faciliter la fusion qui s'esquisse entre les sociétés d'arbalétriers ayant leur siège Rue des Visitandines.

La situation financière de 1953 est qualifiée de mauvaise et des mesures dépeintes comme "héroïques" sont arrêtées : augmentation des cotisations à 15,- Fr., mise de 1,- Fr. par flèche aux tirs d'entraînement, limitation des déplacements, ouverture du tronc des visiteurs, apport à la caisse des prix remportés en concours.

La société participe en 1954 aux Journées de l'UNAB à Bruges.

Le Président Pierre SAMIN remporte le Championnat de Belgique à l'arbalète à balle et se voit décerner la seule médaille du Mérite National Sportif, attribué aux arbalétriers.

Le 20 novembre le Moniteur Belge publie le texte des statuts de l'Association sans buts lucratifs qui regroupe les sociétés d'arbalétriers du Jardin des Arbalétriers. Ce texte sera le dernier dont feront mention les rapports, fidèlement tenus et pieusement conservés depuis 1897.

UNE ÈRE NOUVELLE S'OUVRE POUR LES SCHERPSCHUTTERS.

Désormais, l'existence indépendante des Scherpschutters se transformera en une dépendance de fait, puis de droit, de l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre Dame au Sablon.

En février 1956, la Fédération des Arbalétriers du Local consacre l'unification des comités et des finances, tout en laissant, dans le souci du respect des situations existantes, une certaine liberté d'affiliation sous forme de cotisations partielles. Les Présidents et Secrétaires des sociétés constituantes officient alternativement.

Cette solution transitoire et peu pratique est modifiée en 1964 par la création de l'A.S.B.L. Grand Serment qui unifie sous un seul comité les arbalétriers fréquentant les Brigittines et qui se voient ainsi offrir un large éventail de possibilités : 6, 10, 20 mètres et perche.

Mais quelques jours sombres restent encore à subir et surmonter avec courage ; le 4 janvier 1965, par télégramme comminatoire, ordre d'expulsion dans les six mois est signifié aux patrons du local. Il faut s'exécuter !

36

Le 27 décembre se tient la première réunion dans le local provisoire de la Rue Bodenbroeck, au "Palais Royal".

Les Scherpschutters, intégrés définitivement en tant que section de tir à la petite arbalète au but, distance 6 mètres du Grand Serment, utilisent les locaux mis à leur disposition en 1967, Rue de Ruysbroeck, 65, par les autorités de la Paroisse de Notre Dame au Sablon.



COLLIER ROYAL ACTUEL

Photo D.Vanderveken

AVEC LE SOUTIEN
DE LA VILLE DE
BRUXELLES

GESTEUND DOOR
HET STADSBESTUUR
VAN BRUSSEL



ET ORGANISÉ PAR L'

EN INGERICHT DOOR DE

ANCIEN GRAND SERMENT ROYAL ET NOBLE DES ARBALETRIERS DE N.D. AU SABLON

SECTIONS SCHERPSCHUTTERS & LA NOUVELLE ALLIANCE
SECTIES

LES OP **13 & 14 JUNI 1970**

CHAQUE FOIS DE **10** A' **19** H.
TELKENS VAN **10** TOT **19** U.

GRANDS TIRS AUX DISTANCES DE **6 M.** : 2.500 frs. DE PRIX
GROTE SCHIETINGEN OP DE AFSTANDEN VAN **10 M.** : 1.500 fr. PRIJZEN

LES RÈGLEMENTS NATIONAUX SONT D'APPLICATION.
DE NATIONALE REGLEMENTEN ZIJN VAN TOEPASSING.

andré v. gillet
secrétaire
secretaris

françois Knops
roy
Koning 6m

olga Dedercq
roy
Koning 10m

charles Dedercq
président
voorzitter

AUX MÊMES DATES, TIR À IXELLES - CHAUJÉE DE BOENDAEL n° 184.
OP DE ZELFDE DATA, SCHIETING IN ELSENE - STWG OP BOENDAAL n° 184.

Le collier de Roy, que nous connaissons aujourd'hui, est réalisé en 1970 par Annie GILLET, membre et épouse du Secrétaire Général de l'époque, André GILLET.

1897 - 1972 - Les festivités liées au 75e anniversaire des Scherpschutters sont vécues avec faste sous l'impulsion de la cheville ouvrière du Serment, André GILLET.

La journée du 29 avril commence par la réception à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, où les jubilaires sont reçus à midi par Mme. de RAYEMACKERS. Un banquet réunit les Scherpschutters et leur épouses le 11 mai CHEZ LEON, Rue des Bouchers. Au menu :

- Potage,
- Assiette de Hors d'oeuvre - Riesling,
- Tournedos à la bourguignonne, Pommes croquettes - Côtes d'Esbor,
- Orange givrée
- Moka.

Les anciens sont honorés. Ils ont pour noms, Martin DECLERCQ, (50 ans), Joseph SAMIN, (45 ans), François KNOPS, (40 ans), Charles DECLERCQ, (30 ans), et Fernand LEONARD, (15 ans).

Les anciens entonnent encore lors de grandes occasions la marche des Scherpschutters. Les paroles des deux strophes et du refrain sont de Martin DECLERCQ, sur l'air "Les gars de la marine" (± 1935) :

1. Ce n'est pas Etterbeek,
Steenpoort ou Gais Tireurs,
Laeken et Saint Gilles,
qui pourront nous faire peur ;
Guillaume Tell, Le Progrès,
La Flèche de Fer auprès,
qui pourront compromettre
nos désirs de succès.
Car vous pouvez nous croire
nous avons pour devoir
de défendre une devise :
"Vouloir c'est pouvoir" !

2. VAN DEN BROEK, Charles, Martin,
et MULS, notre Doyen,
SERVERIUS et BEIRENS,
et les frères SAMIN,
NUTTEN et BAILLET,
et les KNOPS là-auprès,
sans oublier Eugène,
et notre ami CONTRIJN.
Car vous pouvez nous croire
car sont là les castars
qui ont pour devise :
"Vouloir c'est pouvoir" !

38

Refrain :

Voilà les gars des Brigittines
ils s'en vont plein d'allant
tirer joyeusement.
Voilà les gars des Brigittines
ils s'en vont alègrement
en chantant.
Et si la guigne les taquine,
le verbe haut et plein d'ardeur
Voilà les gars des Brigittines
ils s'en vont en chantant
tirer joyeusement !

Dans l'euphorie du 75e anniversaire, le Secrétaire-Général, André GILLET, imagine cinq strophes en honneur des 5 jubilaires.

Aujourd'hui c'est Martin
qui est notre Doyen,
des traditions gardien
des Schutters qu'il aime bien.
Et nous le lui rendons
car au tir espérons
viser comme lui le fit
au printemps de sa vie.
C'est pour nous un devoir
d'écouter sa leçon
qui est notre devise :
Vouloir c'est pouvoir !

Susse KNOPS notre Vice
oublie son métier
et ne nous serre la vis
que pour nous faire Tirer.
Vieux avec les vieux
mais jeun'avec les jeunes
il est le trait d'union
et tous nous le suivons
surtout quand nous enjoit
de suiv'le règlement
qui est aussi devise :
Vouloir c'est pouvoir !

Capitaine LEONARD
notre plus fin champion
est l'plus jeune des castars
qui firent notre section.
Et aujourd'hui encore
il nous apprend qu'au tir
c'est l'arme pour moitié
qui fait la précision.
Mais pour moitié restante
nous fait exemple d'or,
appliquant la devise :
Vouloir c'est pouvoir !

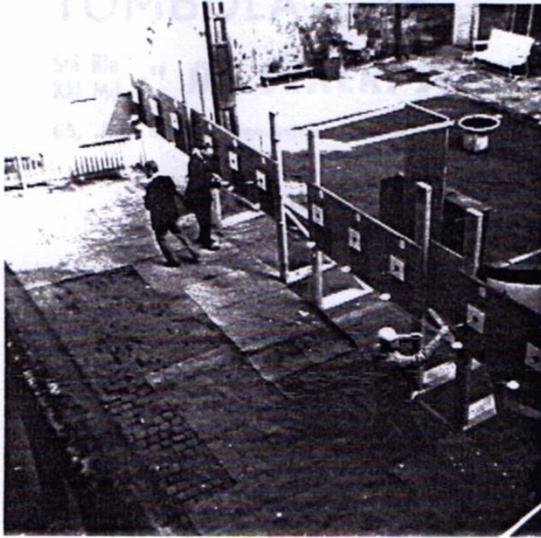
Jef SAMIN not'chanteur
est aussi bricoleur
démonte nos arbalètes
refait les cordes qui cèdent.
Nos locaux peinturlure
et allume les feux
qui réchauffent nos jeux
où il tire à coup sûr.
Avec nos vieux castars
il nous donne le ton
de l'air de la devise :
Vouloir c'est pouvoir !

Charly est Président
des Scherpschutters présents
et conserve renom
de Société d'hier.
Maintenant section
du Serment du Sablon
les jeunes compagnons
jalouent leurs aînés
écoutent son sermon
imitant sa maîtrise
confiants dans sa devise :
Vouloir c'est pouvoir !

39

Refrain :
Voilà les gars des Brigittines
ils s'en vont plein d'allant
tirer joyeusement.
Voilà les gars des Brigittines
ils s'en vont alègrement en chantant.
Et si la guigne les taquine,
le verbe haut et plein d'ardeur,
Voilà les gars des Brigittines,
ils s'en vont en chantant
tirer joyeusement.

Un grand concours de tir à l'arbalète à crosse réunit le dimanche 7 mai les sociétés-soeurs du Royaume dans la cours du local. Douze stands attendent 132 participants qui se partageront 10.000,- Fr. de prix et de médailles.



(détail)



7 MAI 1972 - LA COUR PENDANT LE GRAND CONCOURS. LES TIREURS DE FLÈCHES SONT FR. LAUWERS, ED. VERHEYEN ET J. SAMIN

MÉDAILLE INÉDITE RÉALISÉE POUR LE 75^E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DES SCHERPSCHÜTTERS

Photo D.Vanderveken



40

29 AVRIL 1972 - RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

TOMBOLA DU 75^e ANNIVERSAIRE VAN 75^e VERJARING

Sté Rle " **DE SCHERPSCHUTTERS** "
Kkl Mij

65, Rue de Ruysbroeckstraat 65 - BRUXELLES - BRUSSEL

Trekking donderdag 11/5/72
Tirage jeudi

N^o 3573

F 4,95

BILLET DE TOMBOLA

RUE SAINT GHISLAIN

Ils y maintiennent la tradition des aînés, organisent leur tir de Roy, conservent soigneusement le drapeau, le Cartel, les archives, les diplômes et médailles, les coupes, les photos, organisent les tirs qui leur sont confiés par la Ville, la Fédération ou l'UNAB, tout en participant à part entière aux activités plus étendues et plus diversifiées du Grand Serment.

Car l'histoire des Scherpschutters et du Grand Serment se confondent dorénavant pour le plus bel essor du noble sport de l'Arbalète.

Les deux devises unies "Vouloir c'est pouvoir" et "Deus et Patria" marquent de façon nette la volonté des Compagnons de ne pas s'arrêter en ce 100ème anniversaire du jour où, Place de Dinant à Bruxelles, un 15 août, quelques braves bruxellois se réunissaient pour créer les SCHERPSCHUTTERS.

41



LISTE DES MEMBRES ARRETEE AU 19 AOUT 1954

(date du regroupement des 4 sociétés localisées à la Brasserie des Brigittines)

A.

ALLAERT 1910	Albert ANNEET 1945	Th. ANTHOON 1897	ANTONI 1911
-----------------	-----------------------	---------------------	----------------

B.

Jean BAECK 1925	Florent BAILLET † 1946	BAKELMANS 1929	BAKEN 1930
Gér. BALENCOURT 1924 1925	Elie BALINGANT 1920	BANCKEN 1910	BAUDOUX 1911
BAUWENS 1930	BECKX 1907 1949	Eugène BEEKEN dit "Jo Jo" 1934 1935	Joseph BEIRENS 1930
BERGIERS 1924	BERGMANS 1930	Félix BLOCKX 1919	BLONDEL 1924
J. BOCQUE 1897	Abbé L. BOECKX 1907 1923	Auguste BOLLEN 1897 + 1924	BOON 1910 1910
Charles BORNE 1952	Fernand BORNE 1952	P. BOSMANS 1897	H. BRUYNINCKX 1907

C.

Ernest CHERPION 1927 1929	Jacques CLEMENT 1911 1919	Paul CLEMENT 1927	J. CLABOTS 1897
Frans CLERENS 1949	Jean CONTRIJN 1948	Herb. Ray COLLEY 1951	J. COOREMAN 1927
Gabr. COOSEMANS 1926	Pierre CORNET 1950	Albert COULOMBE 1907	Charles COOLS 1909
Victor CONTRAIN 1925			

D.

DAENS 1906	D'ARTOIS 1907 1910	DE BAERDEMAKER 1911 1929	Jean DE BOELPAEPE 1935
DE CASTELEER 1910	Charly DECLERCQ	J.B. DECLERCQ 1907	Martin DECLERCQ dit "de Mette" 1919 + 1978
Prudent DECLERCQ 1923	J. DECOCQ 1897 1900	J.B. DE CONINCK dit "Tischke" 1907	Georges DECOSTER 1954
Jean DECOSTER 1897	DE FEVER 1914	G. DE GROEVE 1897	Félix DEGELDT 1930
DE GROOTE 1948	Philemon D'HOE 1949	Robert DE TROY 1950	DE MESMAEKER 1910
L. DENIS 1919	François DESMET dit "Smetje" 1936	François DELO 1930 + 1949	Jean DOYEN 1926
Pierre DRICOT 1908	Arnaud DRIFTIG 1925 1928	Gérard DUMOULIN 1928	Fr. DEVLEESHOUWER 1970

F.

FASSOTTES 1909	FIEVET 1930	V. FLAMENT 1897	FLON 1929
François FRATEUR 1948			

G.

Ed. GYSELINCK 1937	Joseph GOETHALS 1938 1946	Serge GREGOIRE 1949 1951
-----------------------	------------------------------	-----------------------------

H.

Charles HAAK 1920 + 1950	Jean- B. HAAN dit "Tischke" 1937	Charles HAVERALS dit "Charel de Schoonmoeker" 1948	HAYOIS 1911
-----------------------------	--	--	----------------

HENNETON
1910 1920

HERREMANS
1948 1949

Léopold HERINCKX
1923 1925

HEYNDERICKX
1912

Camille HUGUET
1934

J.

François JORIS père | Fernand JORIS fils
dit "de lange" |
1921 | 1922

K.

Emile KENES
1919

Joseph KENES
1919

KISLING
1931 1933

Charles KNOPS
1930 1948

François KNOPS
père
dit "lange Susse"
1930

François KNOPS
fils
dit "Soitje"
1935 + 1991

Maurice KOKELAERE
1946

L.

J. LAUTERS
1897

Liévin LAVAERTS
1897

Omer LEROI
1897

Victor LIGNON
1927

J. LOUIS
1897

M.

Ernest MAES
1907 1910

MALBRECHT
1910 1910

MARROTTE | Emile MARTELLO
1907 1913 | 1927 1937

MARCEL
1935

MULDERMANS
1897 1902

Charles MELKEBEKE | Jean
1926 | MELKEBEKE
?

Isidore MERCIER
1897

MERCKX
1911

MERTENS
1908

Jean METZLER
1924

J. MEULDERS Père 1907 1907	J. MEULDERS Fils 1907 1907	Pierre MEULDERS 1907 1907	Fr. MEULEMANS 1897
Louis MEULEMANS 1897 1901	Jean Bapt. MULS 1928 + 1950	Joseph MOENS ?	

N.

J.B. NICOLAS 1910	Ernest NUTTEN dit "Ernest le Rebelle" 1930	J.B. NIELS 1945
----------------------	--	--------------------

O.

ODEUR
dit "Sidol"
1950
-

P.

J. PAUL 1903	Fr. PATERNOSTER 1897	H. PATERNOSTER 1897	PECHE 1948
Alphonse PIEN 1907 1913	PLON 1931	Michel POULVO 1909 1910	PRINO 1909 1910

Q.

François QUINTENS
1924

R.

Henri ROOSE 1897	Charles ROOSENS dit "De Ket" 1953	Jean ROUKENS 1925 1933	K. RYSERMANS 1897
---------------------	---	--------------------------------	----------------------

S.

Charles SAMIN 1938	Joseph SAMIN 1930 + 1990	Pierre SAMIN 1931 + 1968	Albert SAMYN 1926
Charles SERGEANT 1907 + 1928	SCHELDEWAERT 1908	Jean SERVERIUS 1909 + 1954	René SERVERIUS 1929
F. SIMONS 1897	SLUYS 1912	Gustave STAINIER 1925 1933	STAQUET 1910

T.

Fr. TELESPHORE 1920	TERNEVEN 1909 1910	Joseph THEYS dit "Joseph le Communiste" 1933	TREMBLOIE 1949
Guill. VEINQUEUR + 1950	VAN AESBROUCK 1909 1913	VAN BELLE 1948	VAN BELLINGEN 1949
Jos VAN BEVER 1908	Rem. VAN CAEMELBEKE 1907	Eugène VAN DAM 1934	
E. VAN DER AUWERA 1897 1923		A. VAN DEN BROECK 1908	
Jean VAN DEN EYNDE 1909 + 1921		Rem. VAN DEN HAUTE 1897 1913	
François VAN DER GOTEN 1925 1933		Philippe VAN DER GOTEN dit "Flup de Melkboer" 1925	
VAN DER LUPPEN 1948 1951		VAN DER CORPUT 1948	
Jacques VAN DER MEERSCH 1897 1901		VAN DE VELDE 1911	
A. VAN DOOLAEGHE 1926		Guillaume VAN GROOTENBRUUL dit "De Kleermaker" 1920	

Pierre VAN GROOTENBRUUL fils dit "Pit" 1932	VAN GOETHEM 1907 1913		
Adrien VAN HAUTE dit "Tape à l'oeil" 1946 + 1959	Camille VAN HAUTE 1946		
Gustave VAN HOVE 1923	André VAN REUSEL 1897		
Camille VAN RISSEGHEM 1930 1931	Art. VAN TOMME 1897 1901		
J. VERHAEGEN 1897 1923	Benoît VERHAEGEN 1919	J. VERHULSEL 1897	VERMEIREN 1910
François VERMUNT 1925 1926	René VERMUNT 1925 1927	VERREYDT 1931 1933	Albert VERSCHUEREN 1949
Louis VIZET 1923	VLAMINCKX 1948		

W.

Fr. WALRAEVENS 1925	Fernand WAUTERS 1946 1949	WAUTHY 1913	Ad. WILLENDYCK 1908
WINAND 1909	WOLANDS 1912	H. WOLLAERTS 1907	



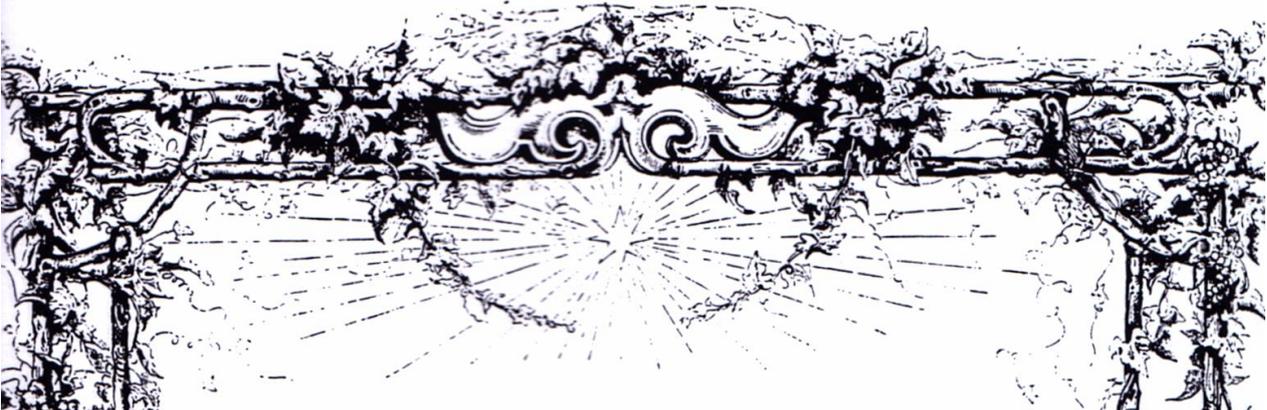
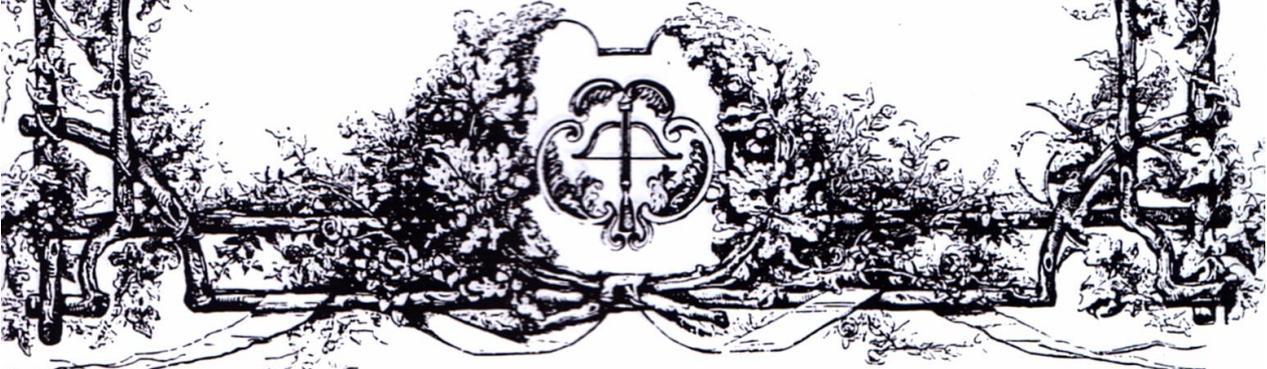


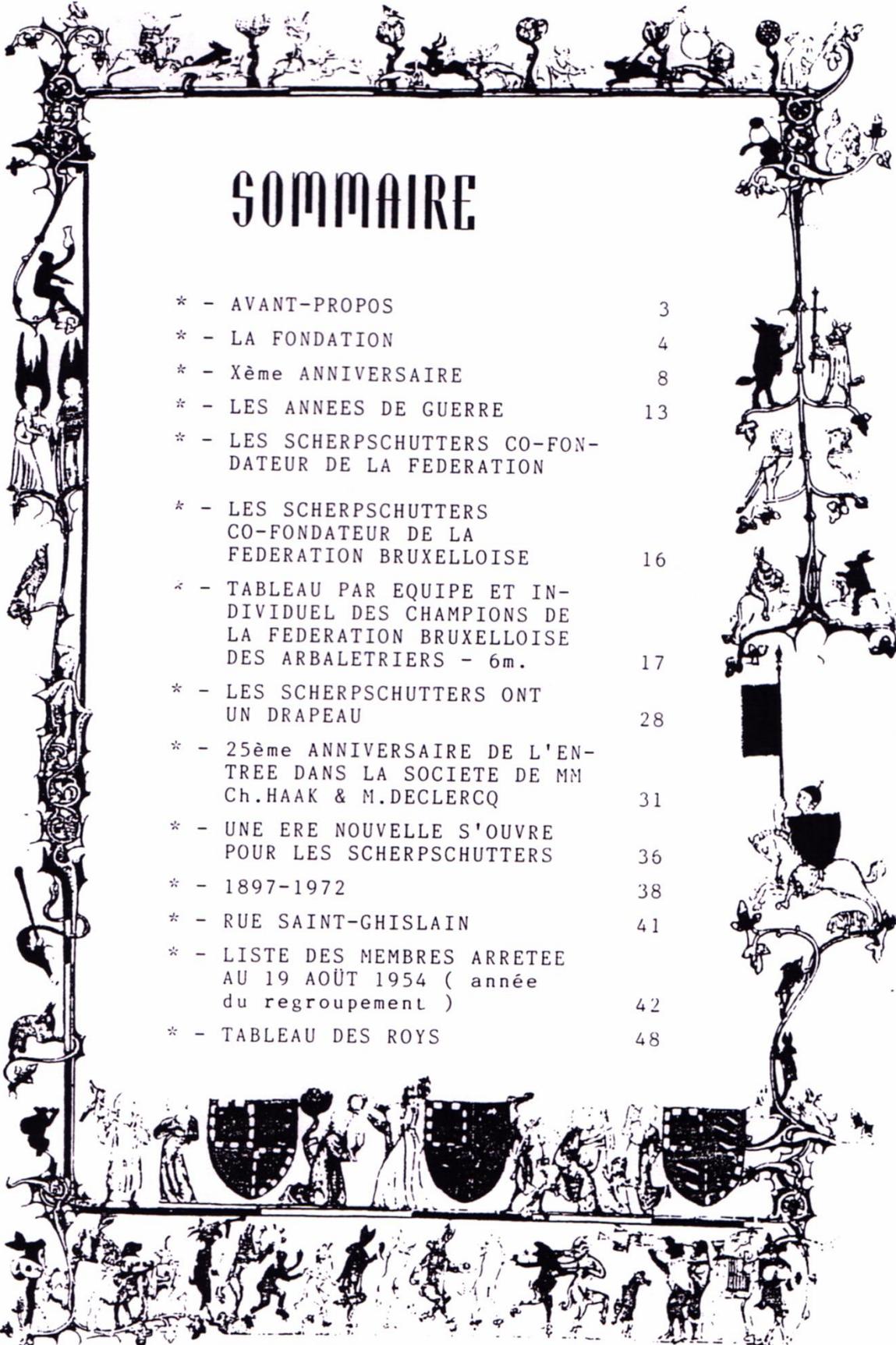
TABLEAU DES ROIS

1897	MULDERMANS	1898	H. PATERNOSTER
1899	?	1900	?
1901	?	1902	?
1903	?	1904	?
1905	?	1906	?
1907	?	1908	?
1909	J. PAUL	1910	J.B. DE CONINCK
1911	E. BANKEN	1912	SCHELDEWAERT
1913	DE CONINCK	1914 - 1918	: non tiré
1919	A. DE FEVER	1920	DE CONINCK
1921	H. PATERNOSTER	1922	Et. VAN DER AUWERA
1923	Martin DECLERCQ	1924	J. DE COSTER
1925	DE CONINCK	1926	SERVERIUS
1927	Ch. HAAK	1928	Ch. HAAK
1929	A. VAN DEN BROECK	1930	V. CONTRIJN
1931	FIEVET	1932	A. VAN DEN BROECK
1933	Joseph SAMIN	1934	Fl. BAILLET
1935	J. BEIRENS	1936	KNOPS Père
1937	Pierre SAMIN	1938	Eug. VAN DAM
1939	J. BEIRENS	1940	Pierre SAMIN
1941	Charles KNOPS	1942	Ernest NUTTEN
1943 - 1944	: non tiré	1945	Ernest NUTTEN
1946	Charles KNOPS	1947	Pierre SAMIN





1948	F. DELO	1949	J.B. HAAN
1950	Joseph SAMIN	1951	Martin DECLERCQ
1952	Charles DECLERCQ	1953	Joseph SAMIN
1954	Martin DECLERCQ	1955	Ernest NUTTEN
1956	?	1957	F. LEONARD
1958	?	1959	?
1960	?	1961	F. DESMET
1962	F. FRANCEN	1963	?
1964	E. DE MIDDELEER	1965	François KNOPS
1966	Charles DECLERCQ	1967	M. CLAESSENS
1968	Charles DECLERCQ	1969	François KNOPS
1970	François KNOPS	1971	André V. GILLET
1972	François LAUWERS	1973	Edm. VERHEYEN
1974	François SAMIN	1975	Charles DECLERCQ
1976	Jean LADAM	1977	M. FISSETTE
1978	P. VANDERSANDE	1979	Michel DE WILDE
1980	Robert FROGNET	1981	M. FISSETTE
1982	Michel DE WILDE	1983	Michel DE WILDE
1984	François LAUWERS	1985	Michel DE WILDE
1986	M. FISSETTE	1987	M. DELEEuw
1988	T. PEREWOSTCHIKOW	1989	François LAUWERS
1990	François SAMIN	1991	Robert FROGNET
1992	Guy MATHIEU	1993	Ronald THEUNIS
1994	Ronald THEUNIS	1995	Andrew MOAT
1996	Paul VAN DER SANDE		



SOMMAIRE

* - AVANT-PROPOS	3
* - LA FONDATION	4
* - Xème ANNIVERSAIRE	8
* - LES ANNEES DE GUERRE	13
* - LES SCHERPSCHUTTERS CO-FONDATEUR DE LA FEDERATION	
* - LES SCHERPSCHUTTERS CO-FONDATEUR DE LA FEDERATION BRUXELLOISE	16
* - TABLEAU PAR EQUIPE ET INDIVIDUEL DES CHAMPIONS DE LA FEDERATION BRUXELLOISE DES ARBALETRIERS - 6m.	17
* - LES SCHERPSCHUTTERS ONT UN DRAPEAU	28
* - 25ème ANNIVERSAIRE DE L'ENTREE DANS LA SOCIETE DE MM Ch.HAAK & M.DECLERCQ	31
* - UNE ERE NOUVELLE S'OUVRE POUR LES SCHERPSCHUTTERS	36
* - 1897-1972	38
* - RUE SAINT-GHISLAIN	41
* - LISTE DES MEMBRES ARRETEE AU 19 AOÛT 1954 (année du regroupement)	42
* - TABLEAU DES ROYS	48



Photos 2015

